OTAGES

8f. n°6

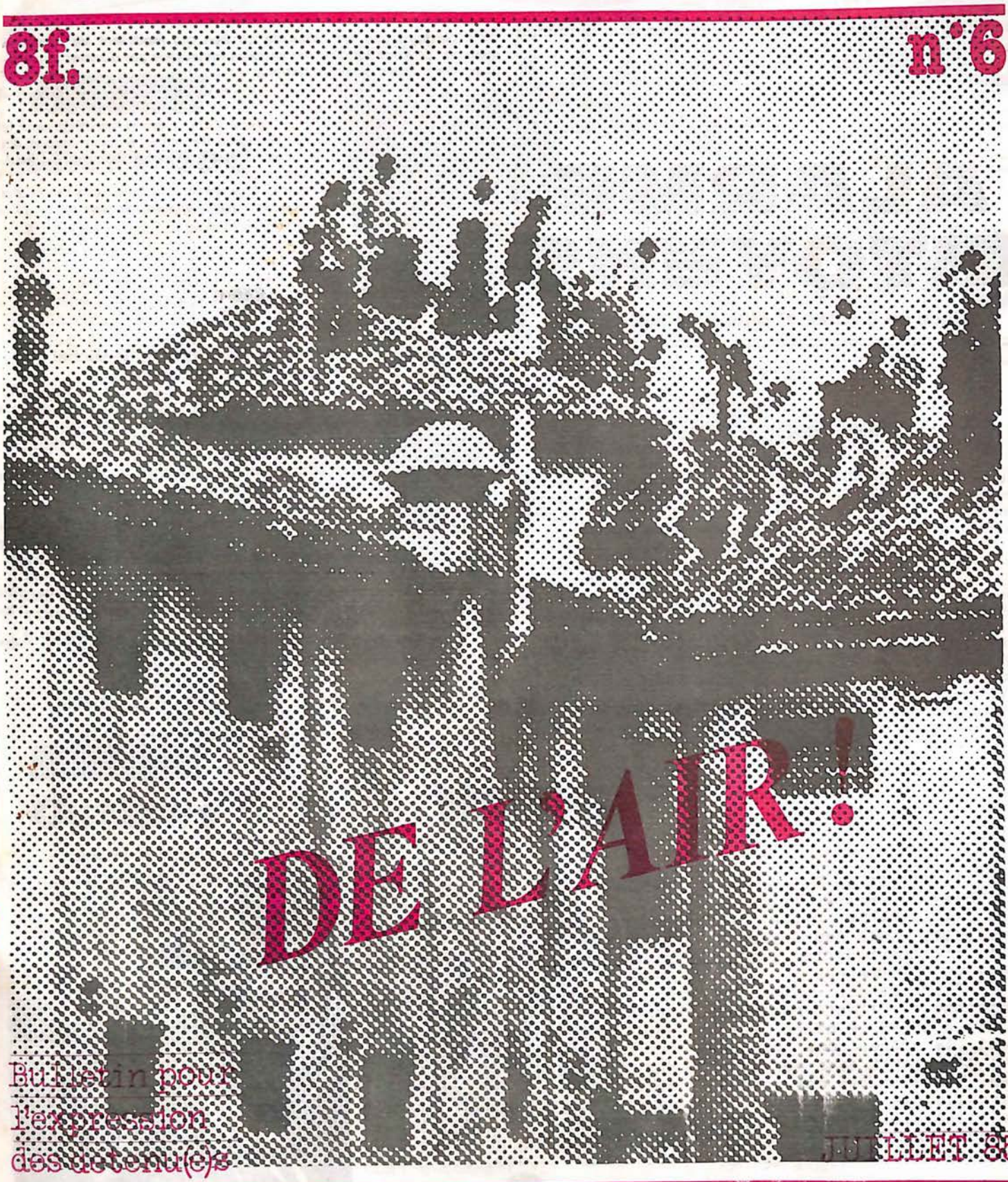

DE L'AIR !

Bulletin pour
l'expression
des détenu(e)s

JUILLET 85

To loose (1ère manche)

BOUM, BOUM, c'est plutôt classique à Toulouse, ce qui l'est moins ce sont les arrestations, les aveux arrachés sous la torture... l'avenir des luttes dans la région, et ailleurs, est en jeu!

ALARME CITOYENS

Pièce en 2 actes et plusieurs tableaux

ACTE I

Du "Bébête show" à la réalité sociale

Le clou du spectacle politique de ces dernières années réside incontestablement dans l'émergence et la croissance du *"phénomène Le Pen"*. Naguère, l'extrême droite, autour de ses thèses principales : xénophobie - nationalisme exacerbés, rassemblait le traditionnel public des nostalgiques de Vichy, de l'O.A.S. aux recyclables du S.A.C... une faune très localisée. Aujourd'hui, la relative ampleur du score réalisé par le F.N. rend évident l'impact populaire des mêmes thèmes démagogiquement édulcorés mais toujours présents.

Succès attribué au charisme, à la séduction de Le Pen, à une réaction excessive à l'arrivée de la gauche au pouvoir... Tout laisserait croire que le fasciste se reproduit en france sur le mode de la génération spontanée.

Mais plus que de discourir sur *"l'effet Le Pen"* il nous importe d'en combattre les causes et les conséquences.

Le danger ne se situe pas dans la progression des idéologies fascisantes en soi, mais bien dans l'instauration d'un climat social jouant sur l'insécurité, le racisme et programmé par les différents gouvernements comme une manière de conjurer la crise.

Ce ne sont pas les idées de Le Pen qui modulent les relations sociales, ce sont les relations sociales instaurées par d'autres qui fertilisent les thèmes du Front National. Et, en attendant les jours meilleurs et la relance économique, les immigrés se font défenestrer des trains, flinguer à Menton, à Miramas...

Le pouvoir socialiste qui se revendique d'une tradition humaniste laisse le venin se propager en émettant tour à tour des moues d'impuissance et des déclarations de principe. Dans le même temps, les camps de rétention s'installent, les arrêtés d'expulsion sont exécutés.

Les énergiques protestations d'un Poperen ou d'un Jospin ne peuvent plus nous satisfaire : force est de constater que *"ces gens-là ne sont pas ce qu'ils disent et ne disent pas ce qu'ils sont"*.

ACTE II

De "Droit de réponse" à la prison St-Michel

Souffler les lampions du bal *"bleu-blanc-rouge"* à Colomiers, soumettre à Toulouse au même effet soufflant la salle de la piscine que l'on croyait réservée aux émulations nautiques mais qui devait accueillir des répétitions fascistes, cela s'appelle renverser le gag, retourner le défi.

Bon nombre de gens l'on perçu ainsi et et l'on recensait davantage de clins d'œil complices que de protestations officielles.

Le pouvoir, lui, n'est jamais du côté des farceurs.

Aujourd'hui, 4 de nos camarades croupissent en taule pour avoir voulu combattre une violence concrète, quotidienne, par une violence symbolique dirigée contre les symboles de la haine et du racisme (les diverses manifestations organisées par Le Pen en personne ou par ses partisans).

Des flics, des juges et quelques journalistes s'escriment à les enfoncer dans les marécages de l'insécurité où l'on patauge entre les vols de sac à main et les invraisemblables complots de Kadhafi.

Nous ne laisserons pas en otage des mythes de l'idéologie sécuritaire et des marchandages électoraux qui s'y rattachent.

CES QUATRE LA ONT FAIT ŒUVRE DE SALUT PUBLIC
ALARME CITOYENS !
EXIGEONS LEUR LIBERATION IMMEDIATE

Suite à la page 12.

Il s'agit de D. Chenal, M. Pley, G. Fabre, incarcérés à la MA St Michel de Toulouse, nous reproduisons ici l'extrait de la lettre de l'un d'entre eux :

"Aujourd'hui l'anti-fascisme, l'anti-racisme, c'est d'abord le nôtre, surtout le nôtre. Une pensée qui s'enrichit dans nos luttes, dans toutes nos luttes parcellaires (de Golfech à la libération des camarades en 1981) et ne se satisfait pas d'un quelconque droit de vote accordé aux immigrés, ou d'une simple reconnaissance juridique du fait que Le Pen est un tortionnaire. Notre action est basée sur le refus de l'ordre moral, bourgeois, démocratique qui impose déjà des repères de race (plaques sur les portes des cellules, des lettres sur certains noms NAF) et se poursuit contre le dégueuloir moral et physique de l'extrême droite, extrême droite qui a elle-même dépassé son héri-

EDITO

AIR LIBRE

Cela fait maintenant 18 mois qu'Otages existe. Essentiellement relais de l'expression des détenu(e)s : témoignages, dénonciations des abus, d'une justice "deux poids, deux mesures".

Nous n'avons pas été cela seulement. Nous avons aussi mené quelques batailles au dehors pour appuyer les revendications venues de taule au coup par coup, à chaque moment de lutte collective; et aussi croisé le fer avec la "justice" : procés Jean Pierre Mouille, celui de nos deux rédacteurs, etc.. Le journal a rendu compte de tout cela, de ce que nous voulions débattre collectivement en soulignant les acquis, les difficultés, les échecs aussi.

Et puis, en ce mois de Mai, les prisons explosent à nouveau. Au delà des raisons, connues de tous, de ce raz le bol, se pose la question des perspectives et pour nous à l'extérieur celle de dépasser la simple dénonciation. Et ceci d'autant plus que, à notre avis, il existe un danger : celui de la banalisation de la lutte avec tout ce que cela comporte.

On s'explique : face au mouvement de Mai, face à ce qui ne peut plus être caché, les autorités, les médias institutionnels adoptent une position précise : la taule c'est "dégueulasse", il faut la réformer (en douceur), réformer aussi la justice, rendre supportable l'insupportable et puis en attendant, gérer les conflits : combien de morts, de blessés, de mitard pour 2000 (?) "graciés" ?

Allons-nous jouer ce jeu? Le mouvement de Mai en avançant aucune revendication prècise (comme nous le montrons dans ce numéro) alors qu'elles sont bien connues de tous, semble vouloir, instinctivement, déjouer ce piège. Piège d'un corporatisme taulard, d'une représentation "syndicaliste" des choses.

Nous nous battons pour détruire la prison, c'est une "grande idée", mais c'est aussi une attitude concrète et quotidienne face à son existence : ne pas se laisser enfermer dans l'acceptation, dans la logique des réformettes minables concoctées au ministère.

**

Oui, mais pour y parvenir sur quoi donc s'appuyer?

Le texte rédigé par des camarades italiens - publié dans ce numéro - montre une certaine approche dans laquelle nous nous reconnaissons : les entaulés sont, pour la plupart, comme ceux qui, dehors, ont dans cette société des problèmes, des refus pour des raisons sociales, par convicton etc.. Nous en sommes, vous en êtes, dedans, dehors, combien sommes-nous?

Certainement plus nombreux que nous le pensons mais très dispersés, individualisés, et avec peu de moyens.. On se bat ici et là pour sa propre survie, pour ses propres désirs, par solidarité de groupe ... et la prison jette une ombre sur nos luttes. C'est cette ombre qu'il faut faire, ensemble, reculer maintenant, sans attendre, nous avons déjà beaucoup trop attendu!

86-88, alternative ou continuité? Que fera le régime? Lâchera-t-il du lest ou tapera-t-il encore plus fort? Et si au lieu de rester spectateurs, nous choisissions de nous ingérer dans le débat social. Si nous prenions largement la parole, pour dire que la prison de l'an 2000, celle qu'ils nous préparent, ce sera encore le moyen-âge, que la prison dans son essence est INUTILE, INEFFICACE, que d'autres rapports sociaux sont possibles pour en finir avec le principe de la punition, de la réinsertion dans une société où seule une minorité privilégiée vit à l'aise!

Il nous faut "de l'air", les détenus sont montés sur les toits pour le dire, on a aussi vu des ouvriers sur le toit d'une usine ... "SOS RACISME" et les beurs (ensemble ?) envahir la place de la Concorde.

Toutes ces questions sont en pointillé dans ce numéro, un numéro de transition où nous voulons resituer la prison dans un contexte plus general. Un numéro où nous voulons aussi beaucoup plus interpeller l'extérieur : Quel courant d'opinion peut se constituer aujourd'hui contre la prison, autour de quels objectifs ?

Cette démarche, nous voulons la mener avec ceux de l'intérieur bien que - et ce n'est pas un hasard - "OTAGES" soit d'autant plus frappé par la censure, qu'il ne se contente pas de renvoyer, comme un écho, à ceux du dedans, ce qu'ils dénoncent et que chacun sait quand il est enfermé.

Il faut clairement mesurer l'enjeu d'une réelle communication entre l'intérieur et l'extérieur: parvenir à faire de la question de la prison (et de ce qui y mène) un problème de premier ordre qui concerne toute la société, une question sociale incontournable, GAGNER de façon substantielle sur les préventives, les peines éliminatoires, les brimades et ce à échéance de quelques années. Ceci signifie, tout à la fois, mener des luttes concrètes et gagner un courant d'opinion sur ces questions.

Pari difficile? Sans doute, mais c'est le seul moyen de ne pas s'épuiser en échange de concessions mineures et surtout de ne pas rester enfermés dans un ghetto! **BAS LES MURS**

CRA-CRA-CRACK...

IDENTITE DIFFUSE

"Alors que des mutineries et des mouvements ont éclaté à Fleury, Bois d'Arcy et s'étendent à d'autres prisons, Fresnes est touchée et s'agite, quelques jours plus tard. Il est probable que l'agitation ait commencé en Première Division et une partie de la Deuxième le mardi 7, dans la soirée. Le lendemain soir, c'était au tour de la Troisième et du reste de la Deuxième.

Le mouvement est parti de rien : un, deux puis un troisième détenu réclament quelque chose (des médicaments ?), comme d'habitude ils se font jeter, la colère explose : d'abord les portes sont secouées et la simple manifestation ensuite se tranforme par la tentative d'enfoncer les portes. Aux fenêtres, les autres détenus enflamment journaux, revues imbibés d'huile (c'est tout ▶

Des détenus montent sur les toits, smurfent, bronzent, voilà l'image oxygénante de Fleury, Bois d'Arcy, un nouveau souffle aux luttes des détenu(e)s pour leur survie. Puis Fresnes, l'Etat met en scène la violence, organise la répression : gazage, tabassage, mort .. le mouvement qui suivra sa course boule de neige, revêtera dès lors un aspect plus traditionnel, plus classique.

Néanmoins, partout exaspérés par la vie entre 4 murs, la rage de vivre devient réalité quelques instants. La solidarité, le collectif prennent tout leur sens. Ils revendiquent la liberté, ils la prennent spontanément.

Après les grèves de la faim, les lettres collectives, les auto-mutilations, les plates-formes revendicatives, voilà les détenu(e)s ensemble agissant pour refuser, pour détruire la taule, non pas par violence mais simplement pour la neutraliser un moment, contre la mise en détention, pour la vie.

P(L)EINES A CRAQUER... ELLES ONT CRAQUE!

Depuis des mois, des actes de résistance au quotidien à la taule sont connus de l'extérieur.. impossible de se laisser prendre au piège de la stupeur affichée par le ministère, médias interposés .
Certes la surpopulation pose problème mais pas tant d'ordre logistique que dans ce qu'elle signifie : un accroissement des délits punis, une accélération dans le prononcé des peines d'exclusion.

Dans ces conditions la révolte des détenu(e)s s'explique moins pour l'obtention de telles ou telles revendications visant l'amélioration de la vie carcérale mais plus pour briser le consensus vis à vis d'une justice éliminatoire . Dans ce sens OUT la plate forme revendicative.

De plus, à l'espoir succède la désillusion, à la haine, la révolte, les suicides, la mutinerie!

Inorganisés mais déterminés, les détenus plus ou moins confusément refusent la taule, refusent l'enfermement, ils montent sur les toits au mot **liberté... pour la VIE!**

En gagnant ce moment de liberté, ce moment de vie collective, ils rappellent leur existence à l'extérieur, réaffirment leur identité, brisent le silence orchestré autour de leur existence même, brisent le consensus qui fait d'eux des exclus!

Ils savent la célérité et la sévérité avec lesquelles les CRS, l'AP rétabliront l'ordre , celui-là même qui les pousse à exprimer leur raz le bol; ils n'attendent plus grand chose de Badinter, ne voient plus d'autres alternatives : ils laissent éclater leur révolte. C'est là toute leur désespérance, mais c'est là aussi toute leur **force.**

Qui ose ne pas comprendre??

Il y a tant de raisons à ce raz le bol. Il est devenu classique de parler de récupération des luttes, de carottes à propos des réformes même durement

arrachées, dans le monde pénitentiaire et judiciaire. Si les bavures dans certains quartiers sont monnaie courante, les morts par tabassage, manque de soins etc le sont également à l'intérieur. Les détenu(e)s assistent quasi-impuissant(e)s - la dénonciation en cercle restreint ne changeant fondamentalement pas les choses si ce n'est que ponctuellement - face à tout ce qui bafoue leur dignité. Ils refusent l'arbitraire sans pouvoir le faire reculer.

Les motivations des mecs sont diverses selon les taules où ils sont plus ou moins organisés entre eux (Fleury, volonté collective contre le mitard!) ou qu'ils agissent spontanément dans un monde clos où l'individualisme est exacerbé (à Loos 7 mutins, 7 requêtes individuelles!) mais tous vont dans un même sens : **le refus de l'exclusion**

Les "monte en l'air" ne voient plus d'autres issues à une situation qui s'empire au fil du temps. La prise de drogue lors d'un mouvement collectif, les automutilations, les suicides prouvent bel et bien cette désespérance (note 1).

ELLES ONT CRAQUE .. ET MAINTENANT

Force est de constater la spécificité d'un tel mouvement, les acquis.

"DONNER L'ORDRE DE TIRER"

Si les mutins de Fleury ont eu la force et le courage de continuer un mouvement après qu'il soit écrasé par les CRS pour que ceux pris au hasard ne morflent pas trop et ce au point de remettre en cause toute participation future à la résistance contre cet univers... Cela ne fut malheureusement qu'une exception même si à Fresnes désespéremment aujourd'hui des gars cherchent à "venger" la mort d'un de leur camarade. Face à cela l'Etat a perfectionné son mode d'intimidation, le banalisant, il a utilisé - chose qui ne s'était encore ce qu'il est possible de faire car aux barreaux s'ajoute une grille dont les mailles sont très serrées). Des taulards crient et beaucoup d'autres reprennent : "Liberté", "Matons assassins", "Justice assassin". Ce sont les mots d'ordre qui reviennent le plus dont le premier en particulier. La manifestation durera près de deux heures. A la fin, rendez-vous est donné à tous, pour les promenades du lendemain, jeudi.

Jeudi 9 au matin, nous sortons pour la promenade avec un retard d'1/2 heure sur l'horaire habituel. En sortant des cellules, nous en voyons les raisons : les "forces de l'ordre" (CRS) sont **déjà** dans la prison, déployées à chaque rond-point, les effectifs de la matonnerie renforcés (avec émetteurs-récepteurs). C'est au bout de 30 à 45 mn que tout commence : quelques détenus montent sur les toits, lancent des appels disant aux autres de les rejoindre. Les 2 matons de faction donnent l'alerte (de leur cabine située sur la travée) et s'éclipsent fissa ! Peu à peu les cours se vident et les toits se remplissent, bientôt il ne reste **plus personne** dans les cours des promenades. Un peu plus de 80 détenus sont sur les toits proprement dits, les autres (150 environ) sont pour la plupart dans la travée (utilisée par les matons) et quelques uns assis sur les murs. Les CRS, des étages de la Deuxième division tirent des lacrymos (du début à la fin : tir tendu sur une courte distance, ce qui explique l'assassinat de Pinol et les blessés). Le repli se fait dans le désordre et les détenus s'éparpillent sur différents toits. La cabine des matons sur la travée est entièrement détruite : pare-paings, portes, vitres, encadrements sont en miettes. Les détenus convergent sur le toit central de nouveau au cri repris de "Liberté", quelques "Vive la révolution", "cassons Fresnes" mais pas repris. Des détenus restés en cellule donnent : draps, vêtements pour confectionner des masques et jettent de l'eau pour atténuer les effets des lacrymos. ▶

Avec adresse, des détenus font une "réappropriation" et beaucoup se retrouvent avec une orange et une portion de fromage. D'autres tentent sans succés de grimper sur le toit de la Deuxième division. D'autres encore parviennent à briser des barreaux et peuvent ainsi pénétrer dans la Troisième division. Ils rentrent : les grilles, des barreaux donnant accés au toit du mitard sont arrachés... Avec ▶▶▶

Note 1

Chacun a pu avoir ses motivations dans le cassage de l'infirmerie (tous les objectifs accessibles en détention sont des lieux sociaux!)
- situation de manque
- destruction d'un lieu symbole de la soumission en taule, de par la distribution de médicaments
- volonté de désorganiser et de coûter à l'AP
- protection face à la repression

Tout ce qui a pu être détruit niveau sécurité, protection, l'a été également ..... mais la taule est un désert, rien à casser!

Note 2

ETAT D'URGENCE, TRIBUNAL D'EXCEPTION

La peine de Douai, de par son déroulement en catimini faisant fi de toute légalité, de par sa lourdeur, montre la volonté du ministère d'en finir avec le mouvement de Mai. En condamnant pour l'exemple 2 mutins, la chancellerie tente d'intimider. Car il est bien évident que le Procureur Brun n'a pas pris seul la décision de faire comparaitre un dimanche et de requérir des peines aussi assomoirs! S'il est vrai que Douai n'est pas réputée pour jamais vue, à notre connaissance, - l'appareil judiciaire, celui-là même qui était contesté par tous les rebelles, et ce pour sanctionner. Il a ainsi renforcé davantage et accentué le sentiment d'impuissance face à cette machine, parmi les détenu(e)s qui n'ont pu réagir (note 2)

L'Etat a réussi là l'individualisation qu'il avait entreprise et dans laquelle il avait échoué quand, au départ, il cherchait les meneurs, ressortant la carte trop usée d'Action Directe.

UNE ORGANISATION??

Une spécificité et un acquis de ces journées : le refus de représentativité : "Nous sommes tous des meneurs". Ce slogan est repris par tous les "monte en l'air" qui affirment et affichent ainsi leur part de responsabilité, leur raz le bol, leur volonté à tous d'en découdre, d'en finir avec la mise en détention, la marginalisation, l'infantilisation et la déresponsabilisation.

Du moins est-ce le cas de Fleury .. Ils répondaient ainsi aux mensonges - visant à discréditer le mouvement mais aussi à justifier préventivement les balluchonnages - répandus par les médias en guise de premières réactions.

Cette volonté d'assumer collectivement cette émeute largement spontanée va à l'encontre d'une récente tentative d'organisation syndicale : l'ASPF et ce, pensons-nous, bien au delà des divergences sur les formes de lutte.

Il y a fort à parier que des membres de cette organisation étaient partie prenante de ce mouvement, mais l'ASPF en tant que telle - surtout son bureau extérieur - ne pouvait prétendre le représenter, le diriger.

Est-il prématuré de la considérer comme mort-née alors qu'elle se donnait pour objectif de regrouper ceux "qui sont sensibilisés au problème de la représentativité des détenu(e)s par eux-mêmes" !?

Déjà à sa naissance, la démarche de s'auto-proclamer "organisation" dans le monde carcéral avec l'arrière-goût manipulatoire que cela laisse présager, "syndicale", ce qui dès le départ a suscité des tollés tant les attachements idéologiques sont divers et fortement ancrés, heurtait de plein fouet les réseaux organisatifs informels de détenu(e)s qui autour de certains besoins fort différents existent çà et là.

HEURT??

L'ASPF est née autour d'une seule revendication : "faire progresser le libre droit d'association à l'intérieur des prisons", ce qui équivaut à demander à l'Etat qu'il reconnaisse son existence et ce comme organisation unique et représentative de la volonté des détenu(e)s. Par là-même, elle ne peut retranscrire réellement la cacophonie qui règne en taule tant au niveau besoins qui s'expriment qu'au niveau réflexion et compréhension de la réalité!

Cette démarche sera sanctionnée par le dernier mouvement, l'ASPF n'a pu être porteuse des aspirations des détenu(e)s en lutte et en butte à la répression.

L'ASPF tente de redonner vie aux schémas de lutte en taule style années 70 : la mise en avant spectaculaire de mecs en taule et l'appel à l'extérieur d'un large mouvement d'intellectuels sur des bases démocratiques pour ne pas dire humanistes! Mais y-a-t-il l'espace encore aujourd'hui pour une telle forme de lutte contre l'enfermement?? Est-il possible de mobiliser l'extérieur sur une seule revendication visant l'amélioration de la vie carcérale, et pourquoi pas l'établissement d'un lobby pénitentiaire côté détenu(e)s, visant en fait à mettre au pied du mur le ministère alors qu'il est largement dépassé le temps où certains demandaient encore à Badinter la réalisation de ses promesses! Sans compter que sur le droit d'association Badinter a donné ce qu'il avait à donner : un possible regroupement autour de membres de l'AP.

Pour qu'un tel mouvement autour du droit d'association soit possible et envisageable, il faudrait penser que cette revendication ferait reculer un minimun les problèmes de mise en détention, la prison .. mais là même dehors personne ne peut envisager réduire sa résolution à un problème d'obtention de droits, aussi légitimes soient-ils et même arrachés au prix de dures luttes !

La stratégie du refus général de la taule, désarçonnant totalement les autorités (elles trouvent plus difficilement de lest à lâcher,l'os à ronger susceptible de faire taire la contestation !!) n'est-elle pas à terme plus payante que de lutter là où les autorités nous attendent, là où la récupération de nos désirs est déjà envisagée??

[redacted]

sa clémence et qu'aussi Brun s'est toujours fait remarquer par sa fermeté (lors d'un discours d'ouverture de session, Brun demandait une pénalisation plus accrue pour les non-paiements de dettes, de loyers etc!).

L'effet escompté pour casser le mouvement a abouti ... ceci explique sans doute l'appel si rapide et un réajustement des peines .. alors que les prisons retrouvaient un calme relatif.

La connivence, le silence autour de ce procès furent parfaits. Avocat choisi sur mesure.. trop jeune pour oser protester, oser simplement demander un renvoi pour préparer sa défense, trop timide (!) pour ensuite répondre aux questions que l'extérieur surpris lui posait .. il s'est fait souffler la justification par le bâtonnier : l'audience était publique!

Ce procès est révélateur de ce que la justice est un instrument, les lois malléables en fonction des besoins du pouvoir!

[redacted]

PINOL EST MORT. QU'AVONS-NOUS FAIT ?

... "A Fresnes pendant les événements, un détenu est mort : alors que 400 d'entre eux occupaient les toits (et non 80 comme il a été dit), les CRS les bombardaient de gaz lacrymogènes, souvent à "tir tendu". Alain Pinol, touché et blessé, comme de nombreux autres, perd l'équilibre et tombe, laissé inanimé au sol durant une demi-heure. Il meurt.

Contrairement à ce qu'affirme la version officielle, qui parle d'accident, Pinol a été assassiné : tué par les CRS qui visaient les taulards, tué par la logique du système carcéral et de la répression.

Pinol est mort d'avoir ▶

▸ PINOL EsT MORt

osé lutter, d'avoir exprimé sa révolte, sa rage de vivre, son raz le bol en montant sur les toits avec les autres détenus. Comme Sulak, comme tant d'autres morts anonymes, il a été assassiné par la prison.

Finalement, cette mort avec tout ce qu'elle a d'odieux et de scandaleux, est le symbole, l'expression extrême, de ce qu'est la prison : de ce processus de destructon physique moral et social de l'individu par les mécanismes de l'enfermement, cette mort distillée quotidiennement au travers de mille vexations et humiliations, de mille interdits et manques...

L'assassinat de Pinol a choqué les détenus, tout comme l'indifférence qu'il a rencontré à l'extérieur - ils sont montés sur les toits pour crier leur raz le bol et leur révolte. La mort de l'un d'entre eux n'a même pas rencontré l'indignation des démocrates et des bonnes âmes bien pensantes. Quant à ▸

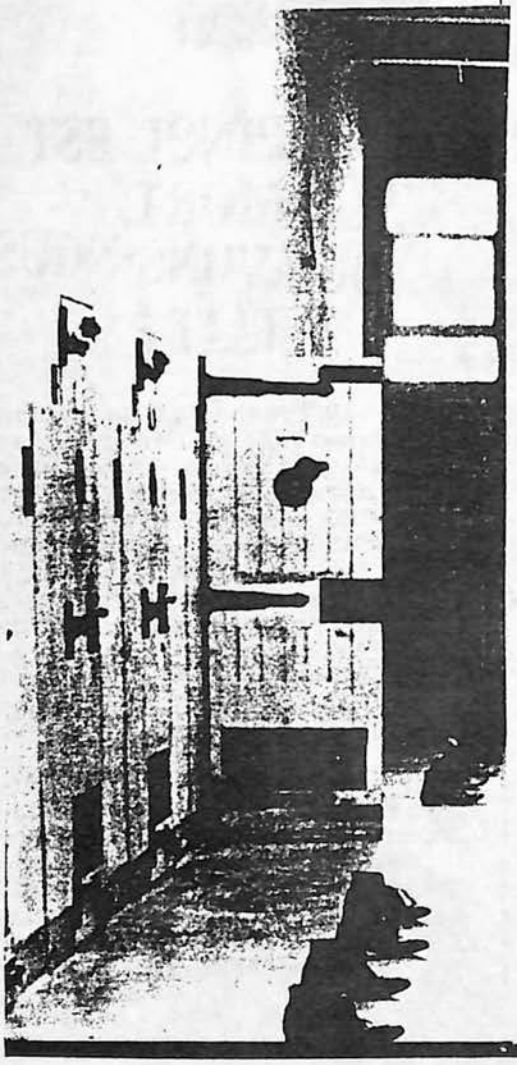

AVEC L'EXTERIEUR

Ce mouvement - à notre sens - a aussi fortement remis en cause les liens intérieurs/extérieurs tels qu'ils existent jusqu'à maintenant et qui déjà étaient apparus difficilement opérationnels lors du mouvement de refus de plateau (Septembre 84). A la lueur des émeutes, du raz le bol, de la mort de certains rebelles, ils nous apparaissent aujourd'hui et dans leur devenir -s'ils restent établis sur les mêmes bases - complétement dérisoires!

En voulant affirmer leur existence, les détenu(e)s ont pris la voie la plus sûre, la plus spectaculaire et donc la une des journaux officiels (C'est d'ailleurs ainsi que le phénomène boule de neige a pu aussi vite se propager contrairement à Octobre 84 tout en se transformant dans son contenu .. mais c'est là la contre-partie de l'utilisation de ces médias!).

Durant quelques jours les détenu(e)s auront su déplacer le consensus autour de la taule : s'il est resté toujours bien ancré dans les esprits que le châtiment est nécessaire, que "la peine, c'est la détention", au grand jour, les détenu(e)s imposeront aux yeux de tous que la détention c'est l'**arbitraire.** Dans ce sens, il est regretable que l'extérieur n'ait pas été capable de capitaliser, d'engranger ce recul, de profiter de ce tremplin pour démontrer que la prison engendre toujours plus de prison, toujours plus d'insécurité. Depuis quelques années maintenant, dehors des personnes tentent de rendre transparente la taule, de la mettre à nu, relayant toutes les dénonciations, les écoeurements venant de l'intérieur. Un réseau d'informations s'est plus ou moins mis sur pied. A la limite aujourd'hui on peut dire que la prison est globalement mise sous haute surveillance - sauf pour ce qui est des toutes petites MA isolées -. Si l'AP et certains syndicats réactionnaires résistent, il est évident que certaines forces même institutionnelles s'en réjouissent : la prison, pour elle fonctionner, assurer sa fonction, ne peut ni ne doit être contestée. Les conditions de vie moyennâgeuses, les abus etc la fragilisent, en rendant démesurée la détention, insupportale la punition, ils légitiment la révolte!
Tout comme les détenus voient leurs revendications récupérées, le soutien extérieur voit son discours utilisé par les médias, sans savoir contrôler .

En fait, les forces capables de se mobiliser se sont enferrées dans toujours la même logique, alliant le discours idéologique abolitionniste à quelques revendications syndicalistes en guise de soutien à un mouvement qui pourtant ne laissait transparaitre qu'un mot d'ordre : LIBERTE. Il ne pouvait en être autrement face à l'explosion qu'on pouvait prévoir mais pas dater!! Pourtant à terme y-a-t-il la volonté, la conscience de la nécessité de dépasser les limites d'un relais restreint de ce qui se passe en taule, de remettre la prison dans sa réalité plus globale, seule façon de peut-être rallier d'autres forces que les premiers concernés à savoir les proches, seule façon de sortir du ghetto, véritable enfermement pour ceux qui subissent la taule dehors! Bref de sortir du relais de l'impuissance, du cercle infernal dans lequel nous nous trouvons aussi dehors et qui rend caduque tout soutien à l'intérieur. Intérieur qui attend forcément autre chose que les quelques manifestants traditionnels, volontaires certes, mais incapables de faire pression sur une quelconque décision administrative et/ou ministérielle.

Face au mouvement de détenu(e)s qui balbutie un refus plus ou moins collectif et plus ou moins conscient de l'enfermement, qui oscille entre les revendications alimentaires et la négation/destruction de ce qu'ils crèvent, l'extérieur en guise de soutien affirme bien l'existence d'une telle identité mais dans une confusion

et un sectarisme outranciers et ne sait, faute de perspective, dépasser l'impuissance d'un relais au coup par coup , d'une dénonciation qui ne mobilise plus personne tant elle est banalisée, face à un pouvoir qui lui ne cesse de donner des coups, même s'il se cache derrière des réformes trompe l'oeil . Le soutien mobilise d'autant moins qu'il minimise le problème de société que constitue l'enfermement. Présenter tous les taulards comme des "potes", la taule comme un passage obligatoire pour une certaine frange de la jeunesse, c'est d'abord réduire le problème de la "délinquance" aux courtes peines et aux délits de survie - dans ce cas, il ne faut s'étonner que le mot d'ordre quasi-unique soit "non à la préventive" - mais c'est surtout affaiblir le mouvement, à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur à une frange de "potes". Cela ruine toute crédibilité nécessaire à l'élargissement, à ne serait-ce qu'une minorité capable de remettre en cause le fonctionnement et peut être même l'éthique de la punition!

Il est vrai que le climat de paix sociale ambiant, la déception face à la gauche, le peu d'alternative dans une période pré-électorale et enfin l'écrasement de toutes vélléités de lutte dehors ne favorisent pas l'émergence d'une force capable de s'opposer aux solutions institutionnelles pour faire face aux problèmes de sécurité et d'enfermement. Pourtant n'est ce pas là le seul soutien, la seule communauté de lutte nécessaire et bénéfique pour vider les prisons.

Le mouvement des détenu(e)s aura pourtant jeté à la face de tous une réalité incontournable : la prison existe, plus de 100 000 personnes y passent chaque année et les 2/3 des détenu(e)s y sont pour moins de 6 mois volonté de diminuer la population pénale affichée par bon nombre de dirigeants politiques mais aussi de responsables de l'institution judiciaire et même pénitentiaire. De quoi effectivement sombrer dans la désespérance quand on ne sait dépasser son impuissance et l'indifférence des autres.

ET LES ACQUIS

Incontestablement les plus importants sont dans le nombre de libérés ces derniers temps, dans la grâce attendue pour le 14 juillet .. essentiellement des courtes peines, à savoir ceux ayant "commis des délits" de survie.. de quoi faire comprendre aux lascars la dérision du mot Liberté coincée entre le béton de la cité et la vie encore plus précaire après un séjour en taule!
Si au nom de l'insécurité, quelques OTAGES ont été enfermés (tous les délits sont loin d'être punis, et heureusement!) que signifie aujourd'hui de les relâcher? Rendre caduque la nécessité de l'enfermement, démontrer l'inutilité de la taule et surtout son arbitraire.. la prison gère l'illégalité, c'est aussi une loterie (il suffit de voir ne serait-ce que le pourcentage des affaires classées sans suite pénale par le parquet!). Les grâces confirment la légitimité de la lutte de tous les taulards contre l'appareil repressif!

Cette issue pèsera sans doute fortement sur ses initiateurs. Logique implacable à la révolte spontanée qui a entrainé une accentuation de la vitesse de réalisation de certaines réformes .. pourtant les DPS verront leur statut renforcé (balluchonnage, mise à l'isolement dans des petites maisons d'arrêt de province) ..

IL FAUT SORTIR DE CE CERCLE VICIEUX

Il ne s'agit absolument pas de mettre en exergue la révolte, applaudir à son déroulement ni à la violence etc et ce sous peine de réduire la portée de ce mouvement, mais de trouver moyen de concrétiser un objectif ressenti par tous: **Toujours plus de liberté**, mais pour cela il nous faut aussi **sortir du ghetto.**

▶ la répression féroce qui a suivi le mouvement, elle fut entourée d'une indifférence complice.
Quand ce n'est plus supportable, on ne supporte plus!

Parce que nous croyons à la force et à la volonté des détenus; parce que nous croyons que nous pouvons briser le silence et l'indifférence qui entoure le meurtre d'Alain Pinol (il existe déjà des témoignages, il existe encore de nombreux témoins qui se taisent); parce que nous pensons que nous ne pouvons pas laisser faire la répression, après avoir applaudi - avec d'autres - cette révolte; parce que nous croyons à la nécessité d'un réel courant de solidarité entre l'intérieur et l'extérieur

- une contre enquête sur le mouvement, la répression et les circonstances de la mort d'A. Pinol. Pour que l'information circule et se diffuse, pour que la prison soit un peu moins un monde clos et caché d'extermination
- de soutenir toute démarche de plainte, contre l'AP et les flics, sur la mort de Pinol et la répression en général
TAULE BASTA!

Des prolétaires et familles de détenus"

XYZ C/O Chaos Final
41, rue des 5 diamants
75013 PARIS

DOUX JÉSUS

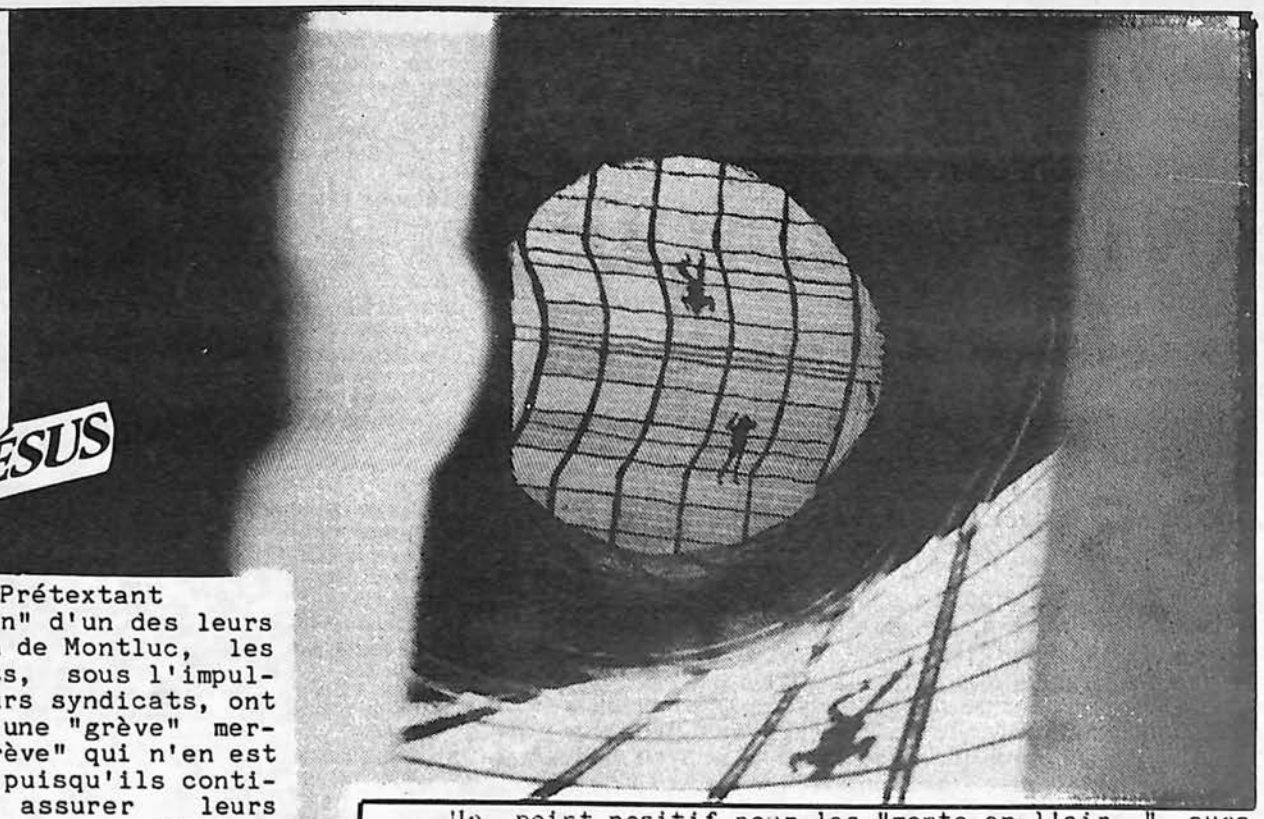

"Prétextant l"'agression" d'un des leurs à la prison de Montluc, les surveillants, sous l'impulsion de leurs syndicats, ont déclenché une "grève" mercredi. "Grève" qui n'en est pas une, puisqu'ils continuent à assurer leurs fonctions de surveillance, de gardiennage, mais qui se traduit par une série de brimades envers les détenus : suppression des parloirs etc ...

Durant ces deux journées de régime draconnien, des détenus ont exprimé leur mécontentement de façons diverses. Quelques personnes qui refusent de réintégrer leurs cellules à la fin de la "promenade". Discussion mitigée avec une direction frileuse qui n'osait pas contredire l'action des surveillants grévistes. Un refus de s'alimenter jusqu' à ce que les parloirs fonctionnent à nouveau.

Puis Jeudi soir, la fumée épaisse d'un feu (réel) venant de St Paul embrasa l'esprit (ou le coeur?) des détenus de St Joseph. Des coups frappés aux portes. Quelques tissus enflammés jetés par les fenêtres. Puis le sommeil agité. Sans plus.

Nous avions tous entendu les sirènes des flics, vu des ombres casquées dans les coursives, constaté par les fentres que les gardes mobiles avaient encerclé la prison. Et c'était une chose déjà vue ici. Mais ce que nous ne savions pas ce soir-là, et que j'ai appris aujourd'hui, c'est que nos copains de la prison St Paul, à côté, avaient été agressés dans leurs cellules.

Un point positif pour les "monte en l'air " aura été de refaire parler de la taule, en pointant du doigt l'urgence d'en sortir, de recouvrir la liberté au plus vite plutôt que d'aménager la survie.

Faire reculer la prison de nos vies, un besoin qui s'est exprimé, les détenus auront véritablement gagné quelquechose s'ils s'imposent à l'extérieur, si d'autres liens se créent - basés sur un combat collectif et non sur des prestations de service ou sur des discours exhortatifs pour rompre la monotonie, pour légitimer son existence.

Faire reculer la prison ne signifie pas l'aménager - pour nous il ne s'agit pas de nier les revendications à moyen terme qui permettent un minimun de faire reculer l'arbitraire, d'imposer le respect de la dignité, les liens fondamentaux : sociaux, affectifs etc - mais au contraire arracher des griffes de cette institution un maximun d'incarcéré(e)s et d'incarcérables.

Nous ne voulons pas le pouvoir, gérer l'institution judiciaire, refaire à l'envers le code pénal mais simplement trouver les moyens d'assouvir des exigences humaines et les besoins que les détenu(e)s ressentent :

+ Non aux peines d'exclusion
+ Non à la préventive
+ Non à la détention des mineurs etc etc

L'important est d'être capable de créer un mouvement mu par une telle volonté. C'est aussi de la responsabilité de l'extérieur.
Y-a-t-il une minorité sociale, politique, sans intérêt institutionnel capable d'être porteuse d'un désir de vivre sans lieu d'enfermement ???
Capable de saisir l'inutilité sociale de la taule.
Désireuse de s'opposer aux campagnes sécuritaires alimentées par la politique répressive des forces politiques au pouvoir.

Pouvons nous, d'ores et déjà, générer d'autres comportements sociaux, c'est-à-dire aussi faire reculer la misère matérielle, sociale, culturelle et affective??

Cette force reposerait le problème de l'univers carcéral dans sa globalité.

MAMAN BOBO

Des mineurs à Loos
"Lundi 15 Avril au soir, mon compagnon de cellule et moi avons eu un accroc avec les matons. Il y avait le bordel à la section, les matons sont tout de suite venus dans notre cellule pour nous faire descendre au mitard, nous ne voulions pas y aller. C'est à ce moment là que la bagarre a éclaté.. Pendant que des matons me tenaient, le bricard me claquait la tête dans la coursive, les matons ont réussi à me faire descendre grâce aux menottes. Arrivé dans la cellule de force, le bricard a gazé et a refermé la cellule, sans l'aérer.. Mon compagnon, lui, est descendu avec la lance à incendie!"

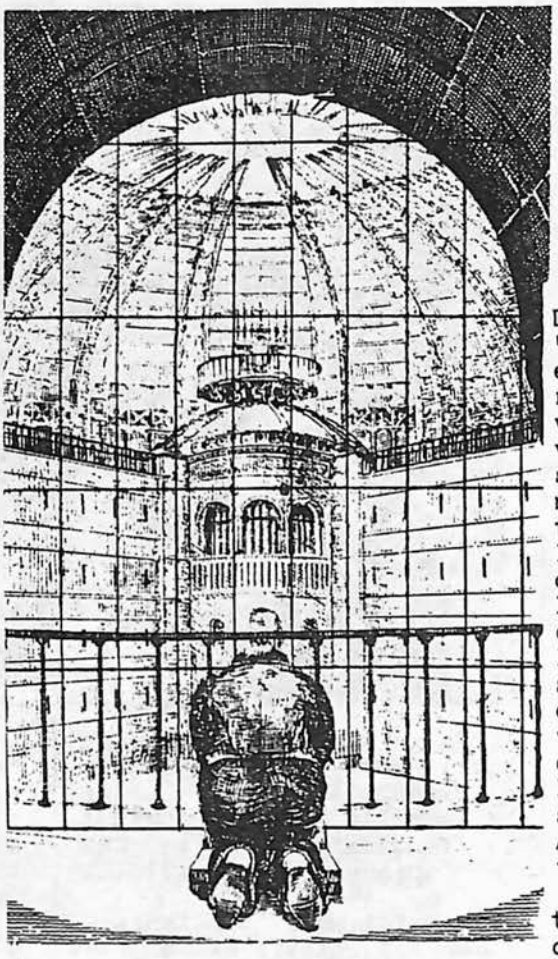

ROSE BONBONS

De Toulouse

"Pas de revendication, il faut être sourd et aveugle pour ne pas les voir et les entendre. Elles ont été amenées depuis 15 ans par les détenu(e)s, régulièrement, des refus de plateaux aux mutineries. Elles concernaient l'ensemble du système pénitentiaire, de la lourdeur du verdict, jusqu'au changement de vie dans les prisons, en passant par la conditionnelle et la suppression du QHS. Imposer à tout préalable de réformes (réformettes plutôt), l'"ordre et la sécurité" dans les prisons, comme le fait Ezratty (directrice de l'Administration Pénitentiaire), c'est nous priver de tout espoir d'évolution de notre vie quotidienne dans les mois qui viennent et surtout nous pousser aux mouvements les plus extrêmes, aussi bien physiques et personnels (auto-mutilations, prises de médicaments) que généraux (prise d'otage sur les gardiens, destruction sur des quartiers). On dirait qu'ils le veulent d'ailleurs, trouver des boucs émissaires, telle est la volonté du système pénitentiaire. Quand ce n'est pas AD c'est un ancien compagnon de cellule de Mesrine (incubation du microbe Révolte durant 6 ans). Surtout pour Ezratty, qu'il n'y ait pas de volonté collective, de désir commun, ce serait briser le mythe du leader, du responsable, mythe nécessaire dans la repression, dans l'isolement. Ce serait nier à chacun ce pouvoir d'une révolte personnelle et consciente. Il n'y a pas de leader, il y a seulement des individus qui dans un raz le bol commun ne supportent plus l'insupportable et éclatent. Leur responsabilité est commune, dans notre misère actuelle, à tous les niveaux Tout expliquer par la surpopulation est un prétexte bidon. Promiscuité, espace vital hyper limité, c'est vrai, mais c'est par leur volonté délibérée qu'ils en sont arrivés là et qu'ils continuent en construisant de nouvelles centrales. Qu'on soit 1,2,3 par cellule, c'est surtout l'absence de perspectives humaines qui nous révolte."

SANS FREIN

De Fresnes
"En aucune des nombreuses explosions que j'ai pu observer de l'intérieur, je n'ai vu des détenus avoir la volonté de mettre à mal un seul maton. Les quelques neutralisations dont certains de ceux-ci furent l'objet n'avaient d'autre objectif que de s'emparer de leur clef indispensable pour ouvrir les portes de cellules des compagnons de misère. La fureur ravageuse des détenus n'a toujours visé que le décor matériel en lequel ils avaient trop longtemps subi avanies et souffrances ...
A la suite de la manifestation de Fleury, les détenus les plus atteints par l'intervention armée des hordes de la répression durent être hospitalisés. Et pour qu'il soit décidé de les hospitaliser d'urgence, il fallait qu'ils soient dans un bien triste état. Bien que le communiqué officiel prétende que leur état résultait de l'absorption de barbituriques volés à l'infirmerie, ils ne seraient pas arrivés ensanglantés et meurtris à l'hopital pénitentiaire de Fresnes si cela était vrai. Dans la cour de cet hôpital, les matons qui les amenaient, ouvraient les portes du véhicule ayant servi au transport, les mains et les jambes entravées par de lourdes chaines d'acier, les corps livrés étaient à peu près comateux. Les matons de Fleury qui amenaient ces blessés - et je ne mets pas en cause ceux de l'hôpital dont aucun à ma connaissance ne participa activement - les tirèrent par les membres pour les faire tomber du haut du véhicule et ensuite les tirer sur le gravier de la cour et dans les escaliers extérieurs où les têtes inertes rebondissaient de marche en marche. Agrémentant leur prestation d'équarisseurs de violents coups de pied assénés visiblement avec délectation dans ces corps inertes"...

DIFFUSE IDENTITE

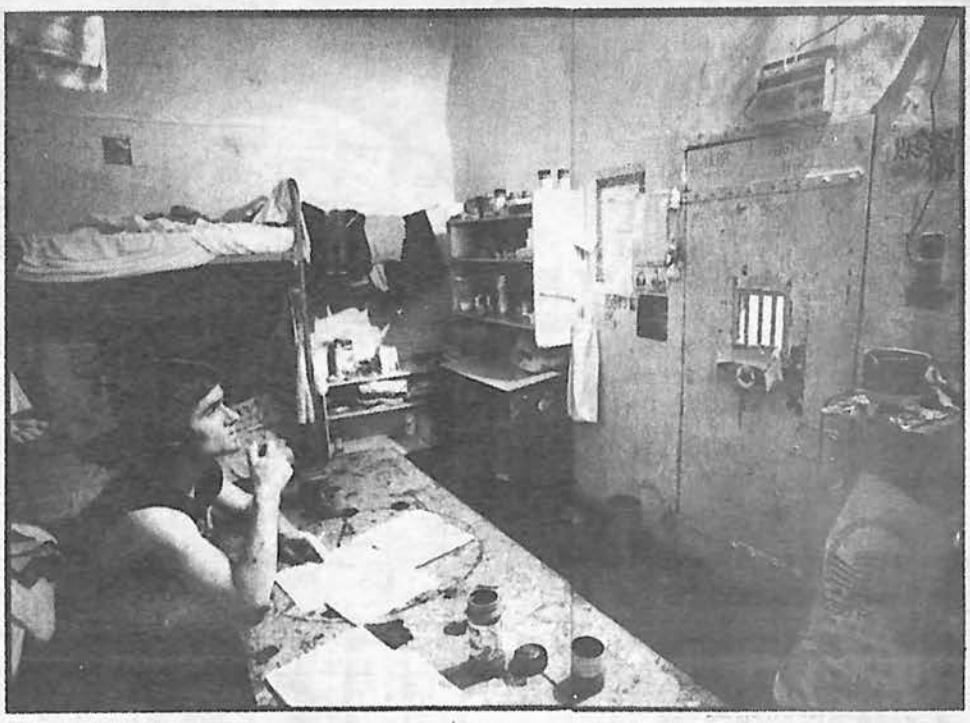

ces matériaux, les taulards tentent de faire sauter les serrures des cellules et sont protégés par des jets de tuiles sur les CRS et les matons postés au rez-de-chaussée. Ils n'en ont pas le temps... CRS et matons déboulent par le dernier étage. Désordre et repli. Quelques uns s'acharnent très méthodiquement à arracher les barbelés et enfoncer des portes. Sur les toits, les lacrymos commencent à tomber en nombre, et jets de tuiles, puis cela s'arrête.

Le Directeur de la Troisième division essaye de "parlementer" : nous faire stopper et rentrer. C'est un refus. Une pluie de lacrymos s'abat, c'est à ce moment qu'Alain PINOL sera ASSASSINE par un CRS : une lacrymo en tir tendu à une vingtaine de mètres en plein visage, il est KO, c'est la chute. Tout de suite, des détenus s'adressent au Directeur : "Arrêtez, il y a un mort, un blessé grave, venez le chercher". Mais, visiblement, il est toujours préoccupé par l'arrêt du mouvement et notre retour en cellule, il fait signe de rentrer. Nouveau refus, nouvelle pluie de lacrymos. Alain est pour beaucoup déjà mort, le toit n'est plus tenable, c'est le reflux final dans la travée, c'est la fin, la descente dans les cours se fait regroupés et sans panique.

La rentrée évoque les stades chiliens, la rafle du Vel d'Hiv. Le rez-de-chaussée grouille de matons, à l'entrée le Directeur fait le tri : les menés (entrafnés) sont placés d'un côté pour une fouille immédiate et la réintégration en cellule. Les meneurs sont jetés en salle d'attente quelque soit leur état (pissant le sang ou pas) pendant 1/2 ou 3/4 d'heure, puis réintégrés en cellule. Transferts, mitards, mutations, descentes punitives dans les cellules ne sont pas loin... Le soir, à la mémoire d'Alain, mouvement vaste de refus de la gamelle qui se poursuit le lendemain, car les CRS "accompagnent" la gamelle...

Voici quelques impressions subjectives et objectives sur le mouvement, ce que l'on appelle par commodité les journées de Mai dans les prisons. Pourquoi subjectives ? Parce qu'il s'agit d'une courte explication, d'une petite analyse très partielle et "personnelle" dans le sens où ce n'est pas le résultat de discussions collectives. Pourquoi objectives ? Parce qu'aussi (comme bien d'autres) acteur de ces journées. Cette courte introduction n'est pas destinée à éliminer/écarter les "non acteurs" et les réflexions découlant des débats collectifs (au contraire), mais à fixer le cadre dans les limites de "mes" impressions/intuitions.

1984 : Une année émaillée de luttes parcellisées dans les prisons. Fleury (hommes et femmes) aura été, ainsi que par la suite, à la pointe du mouvement. Ces luttes convergent plus ou moins, dans le point culminant que représentent : les grèves de la faim et les refus de plateaux de septembre/octobre. Si dans les plates-formes revendicatives les conditions de détention reviennent dans quasiment toutes, la volonté plus ou

Les raisons de

moins claire et consciente de résister, de ne pas se laisser briser par la taule, est tout autant réelle. C'est ce que montrent : le refus de l'isolement, la suppression du mitard, les revendications plus générales de respect de la dignité humaine et d'autres encore. Il est vrai que respect-dignité sont des mots ambigus avec une connotation "démocratique". Ils reflètent l'influence plus ou moins minime des démocrates, mais si on veut en saisir le sens réel, ne nous attachons pas aux mots et dépassons les. Je pense que ce sens recouvre ce que nous appelons : l'identité. Certes, c'est très variable, très différent d'un taulard à l'autre, c'est pas très net au premier abord, mais au premier abord seulement ! La rage, la haine, le refus du mitard et des brimades, les "petites résistances individuelles" qui s'expriment du simple vouvoiement jusqu'au coup de poing dans la gueule d'un maton sont symptômatiques d'une identité (confuse mais qui existe) et de la défense de celle-ci. D'ailleurs, ces mêmes démocrates l'ont bien compris en faisant du mitard leur cheval de bataille. Bien sûr, nos routes sont opposées ou du moins très vite elles le deviennent, cependant ils canalisent et

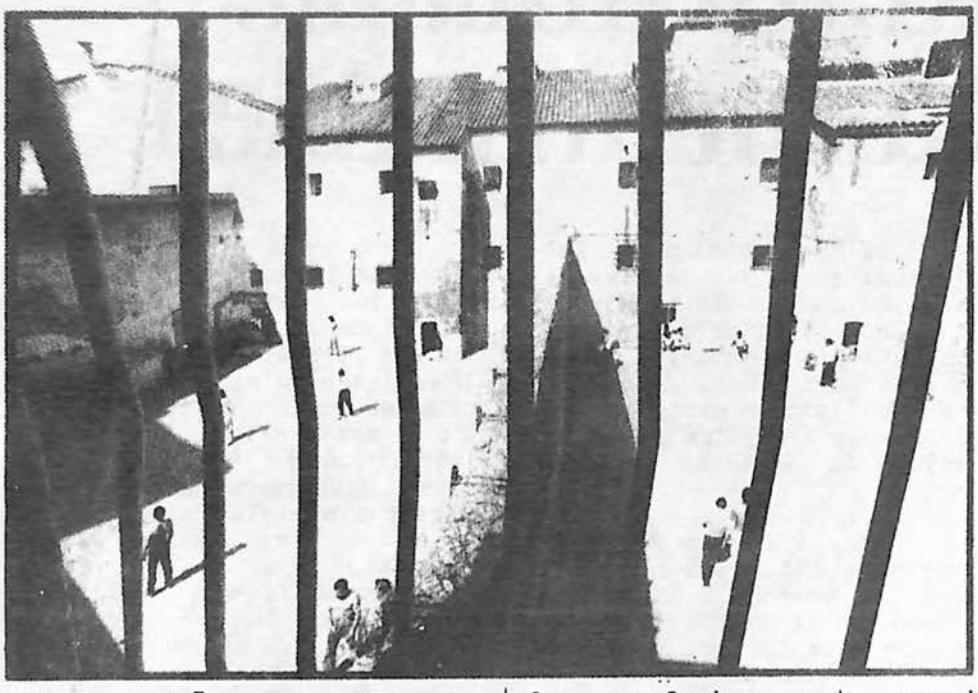

la colère

partent d'une sensibilité réelle. Ce terme a déjà été employé, mais il convient à ce qui se passe : c'est une "identité diffuse" qui est, dans ses germes (son contenu sous-jacent), porteuse d'antagonismes. Elle est en contradiction avec le fonctionnement prison et donc potentiellement en contradiction à la taule elle-même. C'est une donnée à peu près "constante" qui est vérifiée par tous les évènements (grands ou "petits") de lutte (individuelle ou collective), de non-vie en prison.

L'année s'achevant sur une énorme provocation : une "nouvelle grève" des matons et un Directeur "gauchissant" s'étalant avec complaisance dans les journaux (l'ordure de Fétrot de Fleury)... Bien vite, il revenait à de plus "sages résolutions" : aux détenus qui ont le culot de protester, CRS-lacrymos-matraques...

1985 : Pour ces, à peine, cinq premiers mois, bien des choses et rumeurs sur la création d'un syndicat se confirment et se concrètisent. Les taules sont pleines à craquer, le nombre des prisonniers crève les plafonds. SULAK et d'AUTRES...

Identité diffuse, conscience contradictoire, la confusion est aussi grande, c'est une réalité qu'on ne saurait nier. Cependant, il faut relativiser les choses. La question du surpeuplement est réelle, mais elle a été agitée et posée dans des termes faux par les médias, pour masquer les vrais problèmes. Autrement dit, c'est l'arbre qui cache la forêt. Elle a servi de détonateur mais d'un certain point de vue, le mouvement la résolvait et la dépassait. Le mouvement était plus profond. **C'est parfaitement vrai qu'il n'y avait pas**, à proprement parler, **de revendications précises** et particulières. Il était difficile qu'il y en ait : Fresnes n'a jamais vraiment bougé, faute d'orga (isolement, cloisonnement particuliers à Fresnes), mais surtout il me semble que ce n'était ni l'objectif, ni le contenu du mouvement. Dans mon récit, je n'en fait pas mention, mais lors d'une tractation, des détenus ont demandé la presse. C'est la seule chose qui soit apparue. Etait-ce parce qu'ils avaient des choses à dire ? Etait-ce pour se prémunir d'un massacre ? Je ne sais pas et je ne pense pas que cela soit primordial. La deuxième hypothèse est, en tous cas, infirmée par les faits eux-mêmes. Il s'agissait d'une **explosion** (au sens propre) de **RAS-LE-BOL** peut-être des conditions de détention, certainement de la taule en général. Ce refus de la prison, s'il n'est pas inscrit clairement dans la conscience des détenus, il l'est dans les faits : le **"saccage"** et le "vandalisme" des verrières, des toits, des vitres ou plus symboliquement des barbelés ou de la guérite sont des indices. Détruire, du plus anodin au plus symbolique car c'est la prison.

Ce qui est également important et à souligner, c'est le mouvement touchant aussi bien prévenus que condamnés et pour "clouer le bec" aux "médias surpeuplés" la présence en nombre, parmi les plus décidés, des DPS aux côtés des taulards en "détention normale". Ceci est à relier avec les mots d'ordre : face au surpeuplement et à la prison, le besoin c'est : "la liberté" ! Ce n'est certainement pas un "hasard" si c'est le slogan qui a été le plus repris et sur ces deux jours d'agitation. Plus encore le slogan sur les matons renforce le sentiment de rejet/refus de la taule ("matons assassins", lui aussi bien repris). Quant à la "justice", elle aussi n'a pas été épargnée ("justice assassins") ainsi que la police au moment de l'assassinat d'Alain PINOL ("CRS assassins").

Ne rêvons pas, c'est une révolte avec ses limites, mais une révolte prometteuse. Les idées, les consciences n'ont pas encore fait leur chemin, mais certaines sont posées. Je n'ai pas souvenir d'avoir vu ou entendu des détenus parler de revendications - NON -. Plutôt cette explosion de refus et le fait de retrouver ses amis pour les uns, ses parents pour les autres, etc...

Voilà, c'est tout. Je le redis, ma courte intro est importante et tout ceci est à relativiser et tempérer. Il faudrait le comparer à d'autres témoignages à Fresnes et à ceux d'autres prisons..."

ET CE N'EST PAS FINI...

Réformidable ? Réforminable !

La gauche, depuis son accession au gouvernement, en ce qui concerne la délinquance et la criminalité, manie tout à la fois la carotte et le bâton. Ceci permet d'ailleurs que se développe la campagne insécuritaire sur le soit-disant "laxisme" et ouvre la porte à la propagande à la Le Pen.

Politique de balancier, renforcement de l'un ou l'autre aspect selon le rapport de force ou les tensions sociales de l'heure. Il est vrai que concernant le pénitentiaire et relativement le judiciaire, l'Etat n'a pas vraiment de stratégie bien établie et à long terme, sinon comme toujours celle de l'exclusion, l'amendement.

Certes l'enfermement n'est pas le seul moyen employé, si on garde la prison bien qu'elle soit de plus en plus contestée notamment pour les jeunes et/ou les courtes peines, c'est qu'on ne sait pas toujours par quoi la remplacer .. Le travail, par le biais des TIG par exemple, devient une sanction, un moyen de resocialiser... Cette autre façon de concevoir la punition entre difficilement dans les moeurs et pour cause : la prison sert essentiellement de moyen de dissuasion pour les "braves gens" ... le travail est ce que depuis toujours on leur fait valoir comme une valeur essentielle pour accéder aux biens, pour la reconnaissance sociale ... Difficile donc d'en faire un moyen de dissuasion à son tour.

Il y a urgence à trouver un substitut à la taule, car on assiste à une précarisation extrême de pans entiers de la population, ce qui entraine des petits larcins, la délinquance de "survie". Par ailleurs, une crise des valeurs idéologiques entraine certaines franges de la jeunesse vers un autre style de vie : refus de certaines normes, revendication de l'accès gratuit à la culture, aux transports, etc ... d'autres délits comme la consommation ou le deal de drogues, etc...

Dans ces conditions, l'Etat peut et doit effectivement pour le moins changer d'attitude si ce n'est adopter une stratégie nouvelle. Dépénaliser ou alors ne plus entauler pour certains délits même s'ils restent sanctionnables aux yeux du Code ? Comment réduire les tensions sociales sans pour autant faire preuve de "laxisme" ou à l'inverse d'autoritarisme ?

Ce qui est en tous cas évident, c'est que certaines notions ne sont pas là d'être abandonnées : principe de la punition, de la réinsertion. Quand on sait par exemple le sort réservé au Président de l'association Mixture, on comprend que pour certains magistrats il y a une seule voie de réinsertion : le travail et qu'une activité sociale n'est pas, par eux, considérée comme positive, bien au contraire ! (note 1)

Réformer la prison ?

Quant à la réforme de la prison, S. Buffard de l'institut Lacassagne dans Déviance et Société s'interrogeait sur son évolution : " Si les méthodes de contrôle social se différencient mais si en même temps la prison reste peuplée de prolétaires, d'étrangers, elle deviendra de plus en plus un lieu sans espoir, une sorte de preuve "absurde" qu'il existe bien des classes dangereuses, les mêmes que l'on retrouve dans les banlieues.. La prison sera alors considérée et elle l'est déjà comme désignée à contenir les éléments les plus dangereux de ces classes dangereuses et alors pourquoi la changer sinon dans le sens d'une sécurité toujours plus parfaite" .

C'est peut être ce vers quoi on tend effectivement car il est indéniable que les forces d'inertie peuplent l'Etat : des magistrats au personnel de l'AP, en passant par les procédures administratives et budgétaires qui sont d'une lenteur effroyable, il y a effectivement de quoi bloquer plus d'une tentative de réforme, en admettant qu'une volonté politique réelle puisse exister... ce qui est aujourd'hui loin d'être le cas d'un point de vue global. La prison est pourtant historiquement condamnée, car fondamentalement inutile et inefficace !

Foucault, dans son dernier interview par C Baker, disait : "ce que j'essaye d'analyser, ce sont des pratiques, c'est la logique immanent à la pratique, ce sont les stratégies qui sou-

tiennent la logique de ces pratiques et, par conséquent, la manière dont les individus, librement, dans leurs luttes, dans leurs affrontements, dans leurs projets, se constituent comme sujets de leur pratique ou refusent au contraire les pratiques qu'on leur propose. Je crois solidement à la liberté humaine. En interrogeant les institutions psychiatriques et pénitentiaires, n'ai-je pas présupposé et affirmé qu'on pouvait s'en sortir en montrant qu'il s'agissait là de formes historiquement constituées à partir d'un certain moment et dans un certain contexte, c'était montrer que ces pratiques, dans un contexte autre, devaient pouvoir être défaites parce que rendues arbitraires et inefficaces. Ce type d'analyse dit la précarité, la non-nécessité et la mobilité des choses. Tout cela est absolument lié à une pratique et des stratégies qui sont elles-mêmes mobiles et se transforment. Je suis ahuri de constater que des gens ont pu voir dans mes études historiques l'affirmation d'un déterminisme auquel on ne peut pas échapper."

Réduire la détention préventive

Après le dernier mouvement en taule, le ministère (tiens, tiens !) relance, accèlère son processus de réformes et notamment dans la réduction de la détention préventive (dans le nombre et dans la durée). Prenant appui sur le mouvement de colère, il espère sans doute que cette révolte aura été salutaire pour en faire comprendre à tous la nécessité, magistrats en premier lieu (d'une juridiction à l'autre le taux de placement en détention varie de 22.5% à 79%). De ressortir donc les substituts à la détention (il est évident que cela va de pair avec un renforcement du contrôle social qui lui sous-entend également la prévention mais volontairement nous laisserons de côté cet aspect que nous aborderons dans un prochain numéro).

Quelles sont les mesures préconisées pour limiter la détention préventive (en moyenne de 9 mois actuellement) ? D'abord une série de mesures bidons :

* Utiliser davantage la Comparution Directe (ex flagrants délits). C'est simple, il suffisait de penser au principe des vases communiquants, du statut de prévenu au statut de condamné. L'informatique viendra au secours du Tribunal pour délivrer rapidement le casier judiciaire, l'instruction étant bâclée par les flics pendant la garde à vue.

* La pratique des "déférés libres", telle qu'elle a été expérimentée à Créteil : on renforce la responsabilité de la police dans le contrôle judiciaire garantissant la présentation du prévenu à la justice.

* Contrôle judiciaire. Cela fait 15 ans qu'il devrait permettre aux juges d'instruction de libérer ... Le hic puisque généralement un prévenu libre retourne rarement en taule, le juge d'instance ordonnant rarement la détention. Alors le juge d'instruction préjuge mais ne libère pas ! En 1977, Meyer dans "Le contrôle judiciaire" constatait que "le pourcentage des détentions provisoires reste le même, alors que celui des contrôles judiciaires passe de 5.25% à 9.33%... C'est à dire que le contrôle judiciaire permet la mise sous surveillance de personnes qui avant 1970 auraient été prévenues libres. Non seulement cette "innovation" n'a pas réduit la population pénale mais elle a surtout étendu le champ du contrôle social, judiciaire à des catégories qui y échappaient alors" (Actes - Printemps 77). Aujourd'hui, il en est de même dans tous les tribunaux, sauf à Versailles, le nombre de mise en détention augmente en même temps que le contrôle judiciaire !

* La réforme dite d'"habéas corpus" : on en vante toujours les résultats par les chiffres mais elle est loin d'être probante.

17% des condamnations en correctionnelle entrainent la prison .. c'est dire tout l'arbitraire des détentions préventives (note 2). Le Ministère propose donc un TROC : réduire les préventives tout en diminuant les droits de la Défense et en renforçant le contrôle des prévenus et aussi une répression plus efficace : l'audition des témoins éloignés pourra être déléguée par le juge d'instruction à un Officier de Police Judiciaire, les dossiers seront regroupés dans les mains d'un seul juge d'instruction quelque soit la territorialité des délits, ce qui revient à une intervention directe de la Chancellerie dans le choix du juge... selon quels critères ?

La réponse aux mutins de mai 85 est quand même maigre, rien de bien révolutionnaire et on peut être sceptique sur l'effet escompté.

Toujours est-il que les 2/3 des condamnés en correctionnelle le sont pour moins de 6 mois... Il y a des TIG à proposer, des MA à vider. Cela va de pair avec la réduction de la préventive ou alors il ne faudrait pas être mauvais esprit pour dire que le TIG, loin d'être une peine de substitution, est une peine en plus de la détention... provisoire !

Et les TIG ?

Là est la question, les TIG sont-ils un substitut crédible à l'enfermement. Ce n'est pas l'avis du rédacteur d'une chronique dans le journal "Le Monde" du 14/5/85 qui écrivait que "Les TIG sont des substituts au sursis, aux peines de moins de 10 jours que les tribunaux hésitent aujourd'hui à prononcer". (note 3)

En tous cas, ce qui est certain, c'est que 92% des tigistes étaient arrivés libres devant le tribunal (la proportion de flags ?), que leurs délits sont des vols primaires ou de récidive. Donc, les TIG pourraient constituer un moyen de punition supplémentaire et de ce fait ne permettraient pas de désencombrer les MA, tout comme le sursis avec mise à l'épreuve s'est substitué en grande partie au sursis simple plutôt qu'à l'emprisonnement ferme ...

Et de quels travaux s'agit-il ? Les plus mauvaises langues voient dans les TIG un relent de travaux forcés?! Toujours est-il que souvent ils sont accomplis dans des municipalités qui proposent des travaux "d'utilité" publique (!)tels l'aménagement des espaces verts, la reconstruction de routes, etc... D'ailleurs une extension des TIG aux entaulés est en cours : le préfet de la région lyonnaise, pour calmer les esprits dans les taules cet été, propose pour les jeunes des travaux de chantiers (dehors!), une sorte de semi-liberté... c'est aussi ce que la Chancellerie avance pour les peines entre 6 mois et 1 an. Si on s'en réfère aux stats de la note 2, plus de la moitié des condamnations prononcées en TGI seront ainsi résorbées!

A la lueur de ces quelques petites réformettes, n'avons nous pas la tendance à venir : amendement par le travail pour les courtes peines, tout en affichant la volonté - cf la réforme de la police - de punir plus, en tout cas plus "scientifiquement" comprenez plus systématiquement.

Plus de différenciation

La logique de la différenciation s'applique parfaitement quant aux longues peines, les oubliés de cette réforme, les classés DPS, etc... Pour eux il y a toujours les peines de sureté à 18 ans.. de quoi satisfaire les tenants de l'idéologie sécuritaire, l'isolement dans des CD cleans (manière de récupérer les acquis des révoltes de 74); exit les permissions de sortie, les condi.. bonjour la culture! Et ce ne sont certes pas les facilités promises ces derniers temps pour les condi qui y changeront quelque-chose, tout au plus en n'exigeant plus de promesse d'embauche pour les obtenir, le ministère limite les faux en écriture! L'examen pour les libérations devrait porter sur les perspectives de réinsertion ... toujours la même hypocrisie face à la prison, institution qui est reconnue officiellement pour désocialiser (note 4)

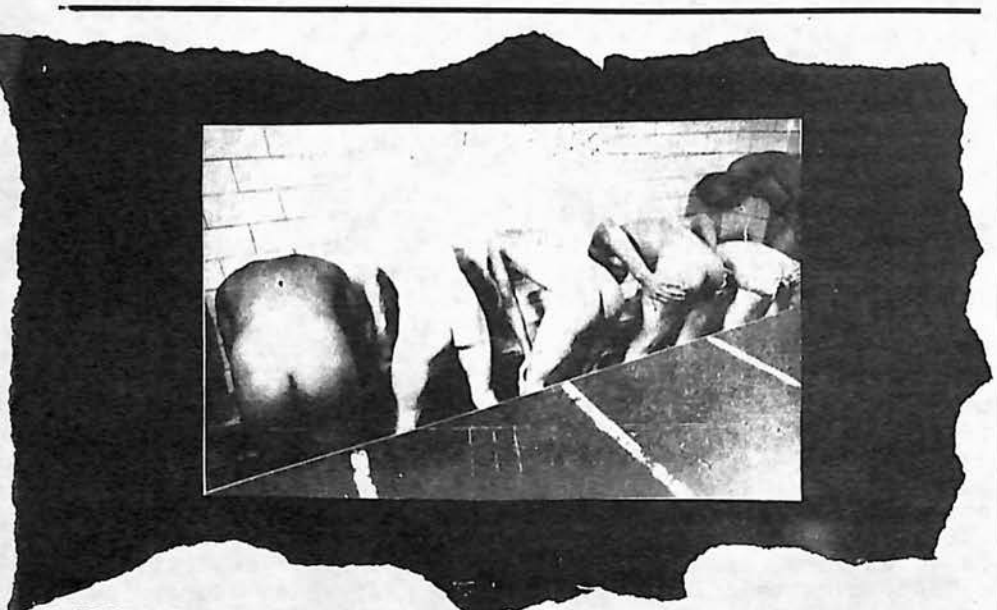

FOUILLE
La fouille des détenus continuera à être pratiquée - elle est même recommandée - mais elle devra se faire "dans des conditions préservant le respect de la dignité inhérente à la personne humaine". Mais comment est-ce possible ???

Enfin qu'on se rassure, Badinter prévoit la construction de nouvelles prisons. Toujours plus de prison, n'est-ce pas un appel à toujours plus de repression... nous sommes loin du numérus clausus (c'est à dire l'interdiction d'entauler au delà du nombre de places réglementaires ou bien en libérant plus rapidement les détenus en fin de peine) demandé par le Syndicat de la Magistrature, entre autres alternatives à la taule!

Personne n'est dupe, rien n'est réglé, il suffit de voir les réactions à droite comme à gauche. Badinter est toujours sur la sellette, gageons que la modernisation de la police, elle, réussira ainsi que celle des tribunaux ... mais cela voudra dire accéléra-

tion des cadences de jugement : gare les prisons sont toujours p(l)eines à craquer! Aujourd'hui beaucoup d'individus, de groupes, de syndicats professionnels (SAF, SM, SNEPAP etc..), des tendances non institutionnelles cherchent des voies alternatives, débattent, proposent. Rien n'est encore fait, cela constitue aussi peut être quelques perspectives pour les détenu(e)s eux-mêmes, pour qu'ils **s'ingèrent** dans la discussion, pour qu'ils cessent d'être aux yeux des politiciens, sociologues, etc, une masse inerte, au pire à gérer, au mieux à aider à se réinsérer, pour qu'ils constituent une force autonome, pour que leur volonté soit entendue au delà des moments de révolte .. en ce sens OTAGES peut aussi être un relais.

Feu à volonte!

De Transmuraille express : "Une société sans prison, sans enfermement n'est pas une revendication, c'est une des visions de la vie sur laquelle nous ne voulons pas faire de concession.

L'aménagement de la réclusion et de l'enfermement en général peut être revendiqué par les deux parties qui s'affrontent :

*par le pouvoir représenté par les différentes instances ministérielles, administratives, patronales et syndicales. Les revendications prennent alors la forme de campagnes réformistes occasionnelles de type sécuritaire, humaniste, culturelle, sportive etc... Elles sont menées à bien afin de perpétuer le cycle infernal, le système.

*Par les détenus baillonnés, obligés de monter sur les toits, pour y chanter, danser, s'exprimer et revendiquer leur dignité au risque de leur vie et qui voient leurs actes de révolte déformés, réprimés et récupérés alors qu'ailleurs des fonctionnaires s'affairent à la réhabilitation de l'image de marque de l'univers carcéral.

La parole est aux gens concernés"

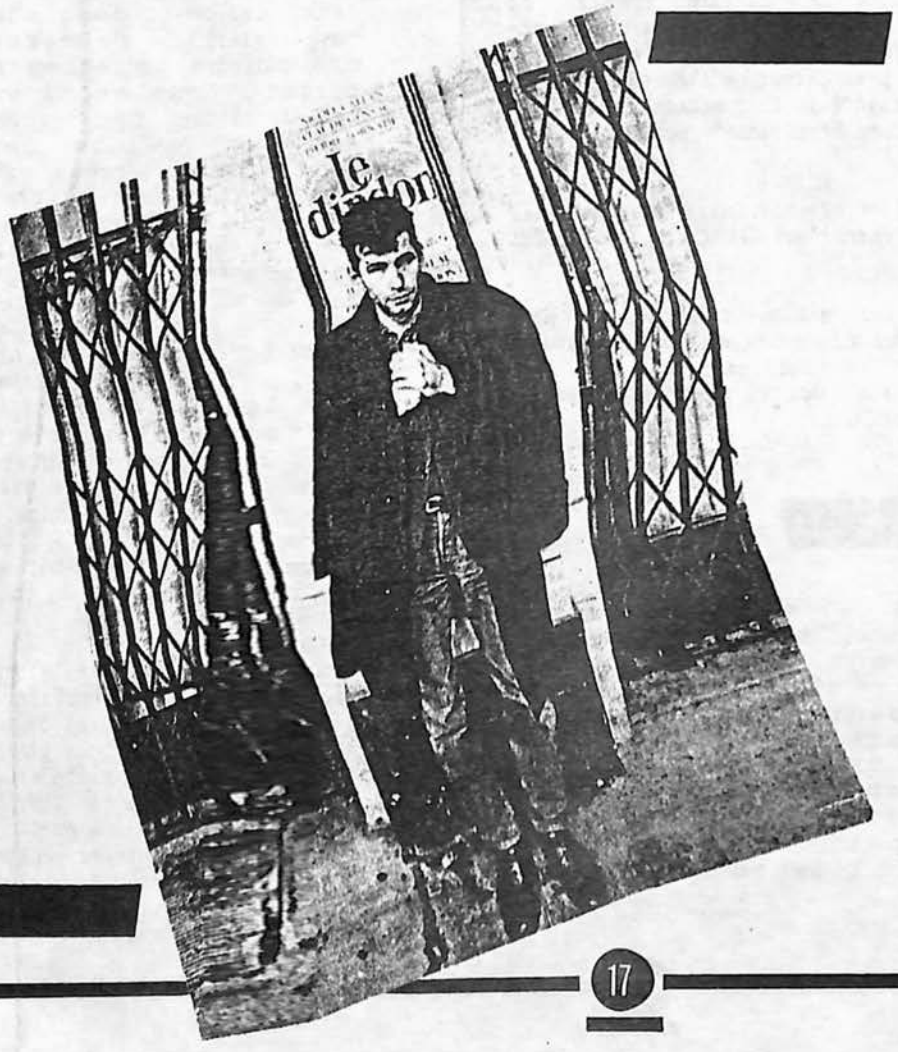

Note 1 :
Après une galère pas possible de hold-up qui tourne mal, une remise en liberté, le verdict tombe sur Tahar, président de Mixture: 5 ans de réclusion criminelle.
Durant sa mise en liberté, pour fuir les galères, Tahar avait créé une association, Mixture : "elle reflète exactement la recherche complexe d'un groupe de jeunes ayant compris que la délinquance n'est pas la seule alternative existante". Pour plus d'explications, des comités de soutien se sont créés, vous pouvez aussi lui écrire directement : T. Bouhouia, MA 44 rue Montaigne 47000 Agen.

Comité de Soutien à Tahar Bouhouia
41 rue de Bordeaux
47300 Villeneuve/Lot
et/ou
Le vent de la Zone
87, rue Berlioz
33600 PESSAC

Note 2 :
17% des condamnations en correctionnelle = Prison
29% = sursis
44% = amendes
dont le taux de recouvrement n'atteint pas 24 %

Note 3 :
4% des peines d'emprisonnement sans sursis sont de moins de 10 jours
10% le sont de 10 jours à un mois
30% de 1 mois à 3 mois
42% de 3 mois à 1 an
12% de 1 à 3 ans
2 % plus de 3 ans

Note 4 :
Dans Actes "La prison autrement" - Marchetti :
"On peut remarquer que depuis 1979, le nombre de libérations conditionnelles attribuées aux "peines" de moins de 3 ans a décru (de 5 568 à 3 876 en 82!) Il faut signaler aussi que la "mise à l'épreuve et plus encore la conditionnelle continue à être accordée de préférence aux non-récidivistes alors que selon l'"esprit" de l'institution son octroi devrait être moins subordonné au passé judiciaire du condamné .. qu'à sa personnalité".

"OSER IMAGINER UNE SOCIETE SANS PRISON"

*La rage de "vivre" entre quatre murs engendre la révolte... les dernières mutineries le montrent; les détenus en ont ras-le-bol. Avec détermination, ils se battent. Mais leur lutte est empreinte d'une immense désespérance, de même que leur expression que nous relayons depuis plusieurs mois. **Ils luttent mais ne voient pas d'issue face à une politique pénale toujours plus répressive** : entre 79 et 84, les peines de 5 à 10 ans sont passées de 2801 à 3242, de 10 à 20 ans de 1550 à 2221, perpétuité de 308 à 389; de plus, les chiffres de surpopulation pénale l'attestent également.*

*La révolte étouffe dans l'impuissance. De "74 à 85"... nous ne rejouerons pas le refrain des réformes en trompe l'oeil arrachées de haute lutte. Il faut être conscients : aucune issue réellement positive ne se dégagera spontanément et, dans la situation actuelle, elle ne peut surgir exclusivement de l'intérieur. Des perspectives, nous n'en avons pas non plus à offrir, séduisantes, prêtes à l'emploi. Mais **peut-être pourrions-nous travailler à en dégager collectivement.***

*S'il est évident que, face au ras-le-bol de la prison, il n'y a qu'une alternative globale : sa destruction, il est tout aussi évident qu'aujourd'hui 45000 personnes crèvent d'y "vivre" quotidiennement, sans compter les 110000 qui y passent annuellement et les 400000 autres qui constituent leur entourage immédiat. La destruction de la taule est une nécessité, c'est aussi un "rêve", un but vers lequel nous sommes loins de tendre à l'heure actuelle. Si **le discours institutionnel intègre un certain nombre de substitutions à la prison** (TIG, contrôle judiciaire, semi-liberté...), ce ne sont pas de réelles alternatives car il s'agit avant tout de gérer la surpopulation pénale tout en s'en tenant à un certain nombre de principes : la nécessité de la punition, de briser certains comportements considérés comme "a-sociaux" pour l'Ordre, etc...*

Entre la destruction de la prison et le vécu d'aujourd'hui, comment donner vie au mot "Liberté" scandé sur les toits des taules en Mai 85 ?

Le texte suivant, rédigé par des militants italiens, pose certains jalons et c'est pourquoi nous le publions intégralement, indépendamment des circonstances politiques précises qui l'ont suscité (candidatures aux élections de Mai 85 en Italie) et des spécificités sociales propres à l'Italie.

[redacted]

ENLEVEZ LES SERRURES DES PORTES, ENLEVEZ AUSSI LES PORTES DE LEURS GONDS...

Document Pragmatique pour la candidature de Franca Rame et de Claudio Borgatti sur les listes des "Verts" dans les régions Lazio, Lombardie, Emilia-Romagna (Rome, Varese, Pavia, Parma) et dans la ville de Turin.

1 - Ce qui nous unit c'est une attitude culturelle allant du doute profond à la critique radicale du système pénitentiaire et pénal. Une attitude de remise en discussion de la valeur sociale et éthique de la punition, de critique du concept de peine, d'extranéité hostile à l'égard du fait prison.

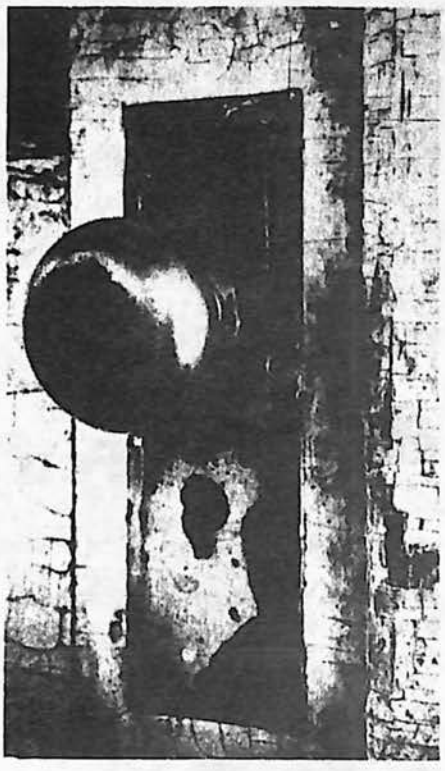

Ce point d'application - la critique de la prison, le rêve de son extinction - est pour nous la continuation cohérente du discours - qui a des racines dans les meilleures choses de 68 - contre les institutions totales, et la reformulation concrète de la vieille promesse de "défendre la liberté partout". Nous avons vu les "meilleurs de notre génération" saisis par la machine pénitentiaire, dans les maisons de pierre de la Justice pénale, et nous ne réussissons pas à les quitter des yeux. Pour certains d'entre nous qui ont lu Foucault en prison, le point de départ fut la question de l'appartenance : appartenance au "peuple enfermé" dans les bagnes, appartenance à l'archipel des "ethnies" particulières représentées par les "prisonniers politiques".

Nous parlons de la prison parce qu'elle représente, à l'heure des crises des systèmes idéologiques généraux, des réponses globales, des "promesses", ce territoire social extrême à partir duquel on peut (re)construire un discours sur la (les) liberté(s). Lorsque nous essayons de donner une voix

à ce rêve d'une société sans prison nous ne proposons pas un modèle préfiguratif : nous exprimons, en revanche, l'espoir dans la tendance vers une communauté humaine libérée de la "nécessité" des prisons, avec tout ce que ceci implique et sous-tend.

Comment restreindre de plus en plus la prison : c'est le problème pratique du rêve d'une société sans prisons. Un tel parcours, peut-il vivre ? Vivre à partir d'aujourd'hui, au delà des vieilles oppositions entre les réformes et la révolution, entre le gradualisme et l'attente du "jour j", entre le "tout, tout de suite" et la politique de l'artichaut.
Toujours plus de liberté, toujours moins de prison : à la place de "tout ou rien", notre discours consiste dans le travail d'amorce d'un parcours conflictuel et revendicatif de réduction des prisons, tendant vers zéro. Cette bataille nous semble possible et raisonnable.
Cette bataille est nécessaire et légitime. Aucune "raison" ne peut justifier un tel continuum quotidien de violence. Violence "normale", "naturelle", légale, qui se prétend par conséquent légitime et qui est pourtant encore plus épouvantable.
Même indépendamment de la logique de classe et de pouvoir, de la raison d'Etat, il n'y a aucune raison d'"autodéfense sociale" pour les comportements (à caractère, de toute façon, ponctuel, sporadique et "local") lésant la vie de la communauté humaine, la personne et la liberté de l'autre qui puisse justifier un "remède" aussi intolérable, qui finit par être pire que - ou pareil au - mal. Rien ne peut plus désormais justifier dans nos consciences cette chaîne continue de vexations et de mutilations humaines, si gratuite et si inutilement féroce. La prison, en effet, et ceci fut déjà amplement démontré, ne prévient pas; pas plus qu'elle ne dédommage ou récupère.

Une dernière réflexion sur ce point aujourd'hui, le fait que le recours au bûcher, à la torture ou à la peine de mort n'est en aucun cas et pour aucune raison acceptable, constitue déjà un acquis du "sens commun" moyen de nos sociétés. Alors... encore un effort ! Comment pourrait-on encore accepter l'idée du caractère naturel du non-dépassement de la forme-prison ? Aujourd'hui, il est possible, raisonnable et nécessaire d'affirmer que **la prison existe "en raison de la force" et non "à force de raison".**

Oser immaginer une société sans prisons veut dire maintenir vivant le désir actif d'une communauté humaine sans aliénation, hiérarchie de pouvoirs, exploitation, oppression, sans manipulation de l'humain. Se battre contre la forme-prison, plus largement contre la substance de la logique pénale, contre la culture de la punition peut signifier entreprendre un parcours, une longue marche, d'ouverture de nouveaux espaces de liberté.

Le maillon faible

2 - Le problème de la prison en Italie est désormais un problème de premier ordre qui concerne toute la société. Ce furent, dans une grande mesure, les prisonniers politiques, les "détenus pour fait de terrorisme et de subversion" qui ont levé le voile sur la question et qui l'ont portée en dehors du ghetto de la marginalité. Ceci, surtout de par le caractère exceptionnel de la dimension socio-historique et collective de leur action, mais aussi de par le fait que le problème qu'ils représentaient s'est imposé avec force; parce que les **prisonniers politiques** ont amplifié la lutte à l'intérieur et contre la prison, en posant des problèmes qui entraînent des interrogations dans de larges zones sociales et différents territoires culturels. Parce que - pour le meilleur et pour le pire - ils ont donné à la violence subversive et rebelle un langage, et en ont dévoilé certaines des raisons d'être. Ils ont pu - pour ainsi dire - affronter le monstre, le monstre prison, à la une des journaux parce qu'ils jouissent d'un relatif privilège, par rapport aux "droits communs"; en effet, leurs réseaux, leur culture et capacité discursive et, parfois, leur extraction sociale, leur ont permis d'impliquer des zones non marginales de la société. N'étant pas par destin des "damnés de la terre" ils ont pu - grâce aux mécanismes de la société de spectacle elle-même - échapper à la simple représentation statistique et à la condamnation à l'atomisation.

L'existence des prisonniers politiques en Italie, à elle seule, peut être par conséquent la charnière de la bataille contre l'ensemble du système de peines. La question des "politiques" peut devenir l'anneau faible du système de dispositifs pénitentiaires et pénaux.

3 - Certes, ce genre de "protagonisme" objectif de la part des "détenus pour fait de terrorisme et de subversion" a joué jusqu'à maintenant dans les deux sens : le bon et le mauvais.

C'est sous prétexte d'"état d'urgence antiterroriste" que l'Etat a pu déployer - sans rencontrer de résistances excessives - toutes ces lois et mesures **spéciales** qui, en vérité, pointaient déjà le lendemain de la grande offensive de masse à la fin des années 60 début des années 70 (la loi "Reale", par exemple, est une loi "antisubversion" qui précède l'émergence du phénomène de la lutte armée).

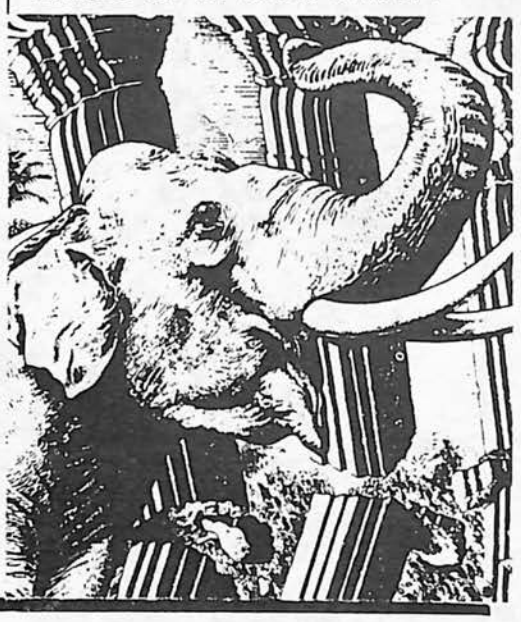

Etat d'urgence

Les politiques de l'état d'urgence anti-terroriste (des prisons spéciales au bouleversement du système de garanties de la procédure pénale, de l'augmentation des peines maximales et des délais de détention préventive aux lois favorisant les "repentis", au recours à diverses formes de brutalité pouvant aller jusqu'à la torture, à la militarisation des territoires métropolitains) sont aujourd'hui une caractéristique évidente du scénario italien. Elles s'inscrivent dans un contexte de crise institutionnelle croissante dont la gestion est fondée sur l'utilisation de l'état d'exception comme prétexte pour une subreptice recomposition de la classe politique institutionnelle et comme une forme stable de gouvernement social.

De leur côté, des composantes de l'univers institutionnel (qui traversent tous les partis de la sphère institutionnelle) parlent de la nécessité de "sortir de l'état d'urgence". Elles ont élaboré un modèle de "solution politique" qui à bien des égards s'est révélé encore pire.

Nous parlons du modèle de la solution différenciée, des faveurs accordées à la dissociation. Ceci prolonge la culture de l'état d'exception, bâtit un modèle judiciaire et pénal qui, indépendemment de toute autre considération, est sans doute non libéral et antijuridique, puisque est fondé sur la liquidation du droit positif, du principe de stricte légalité, de l'égalité des citoyens devant la loi. La peine et les formes d'affliction ultérieure dans le cadre de la peine sont prescrites - prolongées ou retirées, endurcies ou atténuées - selon l'appréciation typologique de l'état de conscience du détenu. La peine n'est pas appliquée au fait, mais au sujet, comme dans la néfaste théorie du "type d'auteur" (sauf qu'en l'occurence, il s'agit plutôt de "type de détenu").

Malheureusement, cette politique d'Etat a été proposée par des secteurs de la gauche institutionnelle, qui a suggéré, stimulé, promu et organisé au même temps, toute une série de dérives culturelles et humaines d'un nombre croissant de détenus politiques. Dérives imprégnées de désolidarisation, reniement de sa propre communauté immédiate et présente (ainsi que passée), acceptation d'une impressionnante colonisation culturelle qui conduit à s'associer de façon non critique, non seulement au système, mais aussi au régime, c'est à dire à un système de partis/corporations qui est notoirement le plus corrompu du monde occidental. Une culture, des pratiques qui ont concrètement réalisé un travail d'isolement et de "criminalisation" d'autres sujets typologiques à l'intérieur du monde pénitentiaire. On a abouti à des affirmations aberrantes comme celles qui refusent l'idée d'amnistie, non pas qu'elle serait chimérique, mais parce qu'elle permettrait la libération de tous. On rejette l'amnistie, en fait, en raison de ses **contenus égalitaires et autonomes, donc communautaires et libertaires.**

D'autre part, tout un archipel de positions (symétriquement opposées à cette attitude) s'est également manifesté - de manière parfois hallucinée - contre une solution générale de liberté, en privilégiant l'immobilité des orthodoxies et se contentant de solutions minimales, dans l'attente du "tout". Des positions, celles-là, qui, élaborées à l'ombre de la pensée juridique du communisme historique et soucieuses avant tout de

classer, avec une éthique de GPU, les "bons" et les "mauvais", couvraient à leur tour des logiques et des comportements de désolidarisation. Ces deux attitudes se sont alimentées réciproquement, car elles avaient en commun une logique sectaire, normative, incapable de privilégier et pratiquer autonomie, communauté, liberté, respect de la différence; incapable de dépasser réellement la logique de l'"hostilité absolue" à l'égard de l'**autre**.

4-Il est nécessaire de réagir devant cette situation de decomposition. Et jusqu'à maintenant nous avons été trop peu nombreux à le faire. Que faire pour provoquer un rétrécissement de la prison ? Concrètement, tout de suite. Il s'agit de définir un manifeste, de mettre au point une plate-forme qui, en synthétisant toute une série de suggestions, propositions et expériences réelles, puisse relancer un parcours d'initiatives et de luttes. Il s'agit d'une sorte de "charte" de revendications, charte fondatrice et constitutive d'un mouvement d'opinion, d'un groupe social de pression culturelle et politique qui veuille et qui puisse promouvoir la problématique de la "prison" et de la "liberté". La solidarité, l'égalité et les différences, l'autonomie, la communauté, la liberté, devraient être les contenus, les caractères culturels d'un tel mouvement.

"Le fantôme de la liberté"

Il s'agit d'entamer ensemble une bataille sur la qualité de la vie des détenus et sur la durée de la détention. Ceci veut dire conjuguer le discours de la "dé-carcérisation" et celui de l'amnistie/remise de peine généralisées. Sans le premier, le second risque d'être trop général, trop "politique"; le premier sans le second, risque de devenir un bricolage aveugle qui peut être récupéré en bloc au sein d'un projet d'Etat qui en renverserait les intentions et en manipulerait le contenu : soit quelque chose d'apparenté au modèle orwellien de la prison diffusée dans le corps social.

Un réseau riche d'initiatives et de luttes pour la "dé-carcérisation" doit - s'il se situe sur le terrain de la solidarité, communauté et autonomie - trouver son moment de généralisation dans la bataille pour une loi (ou série de lois) d'amnistie et de remise de peine.

Fine del Carcere

L'Italie, tout comme la France, détient le triste palmarés d'être une des démocraties où la prison se fait réalité toujours plus présente et pesante dans la société: environ 50 000 détenus pour la moitié de places disponibles, une population pénale qui a pratiquement doublé en 10 ans, plus de 120 000 personnes qui "passent" chaque année, le foisonnement des courtes peines en même temps que l'alourdissement de celles-ci, la multiplication des QHS, près de 4 000 détenus pour "faits de terrorisme et de subversion"..

Depuis le milieu des années 70, l'Etat italien a fait le choix de privilégier une "solution militaire" des contradictions sociales, d'éliminer purement et simplement toute forme de déviance politique, sociale et/ou individuelle.

Un "Etat d'urgence" - légitimé par la "lutte contre le terrorisme" - qui se prolonge et se diffuse, qui pèse sur de larges secteurs de la société comme une menace permanente, comme un formidable moyen de pression pour imposer la normalité et l'ordre social.

C'est dans ce contexte, contre lui, qu'en Italie - dans et hors des prisons - dans la communauté des réfugiés politiques italiens, naît un questionnement pour "faire reculer l'ombre de la prison", pour se "débarasser de la nécessité de la prison, sous des formes diverses, contradictoires et parfois balbutiantes : la recherche des moyens concrets de lutter ici et maintenant dans la perspective de l'abolition de la prison, de la conquête d'une nouvelle qualité de la vie, d'une pratique de défense systématique de la liberté face/contre l'Etat.

Un questionnement, plus qu'un discours tout fait, qui tente de poser le problème de la destruction de la prison dans sa globalité, comme point de départ d'une reprise de l'initiative pour la transformation sociale : une démarche qui ne doit pas nous laisser indifférent à l'heure où le "fantôme de la liberté" réapparait sur les toits des prisons françaises et est , une fois de plus, écrasé et réprimé sous des regards indifférents ou impuissants.

PLATE-FORME

* Abolition de la perpétuité et des longues peines.

* Démantèlement de la législation d'exception, des prisons et des régimes pénitentiaires spéciaux.
Diminution des délais de détention préventive.
Elimination de toute différenciation de traitement au niveau judiciaire et pénitentiaire.
Elimination de toutes formes d'affliction ultérieure: ségrégation, arbitraire, brutalité de la part de l'Institution.

* Ouverture et transparence de la prison. Territorialisation, droit à la socialité et à l'affectivité.
Formes alternatives à la détention, ne procédant pas d'une logique punitive. Leur application devrait être automatique.
Semi-liberté, arrestations à domicile, travail à l'extérieur, liberté provisoire pour les mères et les personnes malades (et l'éventail de revendications suggéré par l'expérience du mouvement pour la "dé-carcérisation").

* Amnistie/remise de peine généralisées. Libération de toute personne ayant passé 10 ans en prison.

* Amnistie indifférenciée, sans conditions, pour tous les prisonniers politiques/sociaux (autrement dits "détenus pour fait de terrorisme et de subversion").

GREVE DE LA FAIM DES DETENUES

RFA

SOLIDARITAT

(re-suite)

EN GREVE DE LA FAIM, CONTRE LA NOUVELLE PRISON DE PLOTZENSEE - RFA

Durant trois semaines, huit femmes ont poursuivi ce mouvement, elles allaient être transférées :

"Pour nous cette nouvelle taule fait partie de la restructuration opérée un peu partout dans la société, nous vivons au centre d'un désert automatisé. Tous les suppôts du système capitaliste regardent cette taule la plus moderne d'Europe, nous sommes des objets modèles, pour une nouvelle image de l'européen, pour une nouvelle psychologie.

Dans la prison, rue Lehrte, ces dernières années, on a mis en expérimentation des "communautés obligatoires". Ce qui est fou dans cette situation, c'est de devoir être solidaire, de tourner en rond, de boire le café avec le personnel, en même temps avec le groupe qui est imposé, il faut être solidaire, si l'une ne se conforme pas c'est tout le groupe qui trinque! A la longue, l'isolement au sein d'un tel groupe pousse soit vers l'abnégation de soi-même, soit au suicide . Peu à peu l'habitude de parler se perd ainsi que la possibilité de communiquer en général. Les sentiments se perdent dans le vide, la réalité s'évanouit pour disparaître complétement. A la mise au pas par l'abnégation s'ajoute l'obligation de fournir au travail du rendement. Jusqu'à présent celle qui ne réalisait pas un quota imposé se voyait retirer la moitié des 3 DM de son salaire quotidien, on a instauré la concurrence entre les prisonnières."

Dans notre dernier numéro, suite à une polémique déjà engagée dans le numéro 4 et après quelques informations parvenues au journal, nous étions amenés à publier une mise en garde au sujet de Erwin P. Remus, initiateur de Solidarität en RFA. Nous avons reçu une lettre d'une lectrice nous engageant à y regarder de plus près et à lui permettre d'apporter les quelques précisions que voici :

"Cette initiative a la particularité de sortir vraiment et uniquement de l'intérieur des prisons, faisant donc sortir enfin les prisonniers de leur habituel rôle d'assistés... J'ai constaté comme tout le monde, au départ, un manque de programme net, des inexpériences... et peut-être certaines ambitions personnelles de leur porte-parole Erwin Remus...

A mon avis, nous avons grand tort de vouloir étouffer dans l'oeuf un mouvement de réflexion, de revendication et surtout de solidarité - si rare hélas parmi les taulards - qui est né à l'intérieur... Quelques progrès : élection de portes-paroles de Solidarität dans toutes les prisons, circulaire qui rassemble les revendications, questions et réflexions essentielles des taulards (eh oui, il est aussi question d'abolition des prisons !) et pas mal d'actions pratiques d'entr-aide. Donc, je donne à réfléchir : enfin ça bouge un peu à l'intérieur, et tout de suite, à l'extérieur, se trouvent des gens qui crient au scandale..."

Grande Bretagne

solidarité avec les mineurs

Depuis 11 mois les mineurs sont en grève contre la destruction de leur boulot et de leur communauté. Depuis 11 mois, l'Etat a utilisé tous les moyens dont il dispose pour tenter de briser la grève : mensonges des médias, fric, force..

En dépit des constantes affirmations que la grève est terminée, en dépit de la corruption des jaunes et de l'utilisation de combustible beaucoup trop cher, en dépit de la présence des flics dans les villages miniers, des arrestations massives, des conditions accablantes de libération sous caution, du couvre-feu etc.. Les mineurs ont refusé de s'incliner devant la loi du profit. Il y a eu des centaines d'arrestations et de nombreuses et lourdes condamnations contre ceux qui se sont battus pour défendre leurs conditions de vie.

Nous soutenons tous ceux qui sont emprisonnés pour avoir défendu leur communauté, leurs conditions de vie et leurs camarades,et nous récoltons du fric pour eux et leurs familles.

Lorsque les forces de police, occupant Fitzwilliam (ND Yorkshire) essayèrent d'arrêter un mineur bien connu, celui-ci refusant de les suivre, l'émeute s'ensuivit. Tous les secteurs de la classe ouvrière s'y joignirent, construisant des barricades avec véhicules (dont des grues) piqués dans les puits qu'ils enflammèrent. Les flics arrêtèrent 9 personnes.

Malgré les tentatives du NUM pour saboter la solidarité avec les prisonniers, le Fitzwilliam Prisoners aid commitee continua à soutenir les camarades emprisonnés. Comme beaucoup d'autres prisonniers, les mineurs et autres prisonniers de la classe ouvrière pris pour avoir participé à la grève des mineurs sont en taule pour résistance à la pauvreté, pour crimes contre la propriété capitaliste et ses faire-valoir.

Les isoler comme prisonniers politiques ce serait les isoler du reste de la classe ouvrière! Les divisions entre les différents secteurs de la classe ouvrière et entre ouvriers et chômeurs doivent être cassées de chaque côté, dans et hors des murs de la prison!

Aussi longtemps qu'il y aura des prisons pour ceux qui résistent, nous serons tous asservis (au capital) et tant qu'existera la pauvreté du chômage pour ceux qui exigent de meilleurs salaires et conditions de vie, nous serons tous acculés à la pauvreté.

Seule la classe ouvrière peut libérer les prisonniers!

La libération de la classe ouvrière est l'oeuvre de la classe ouvrière elle-même!

Fitzwilliam Prisoners aid commitee
c/o Rockingham street
Fitzwilliam, Pontefract
West Yorkshire GB

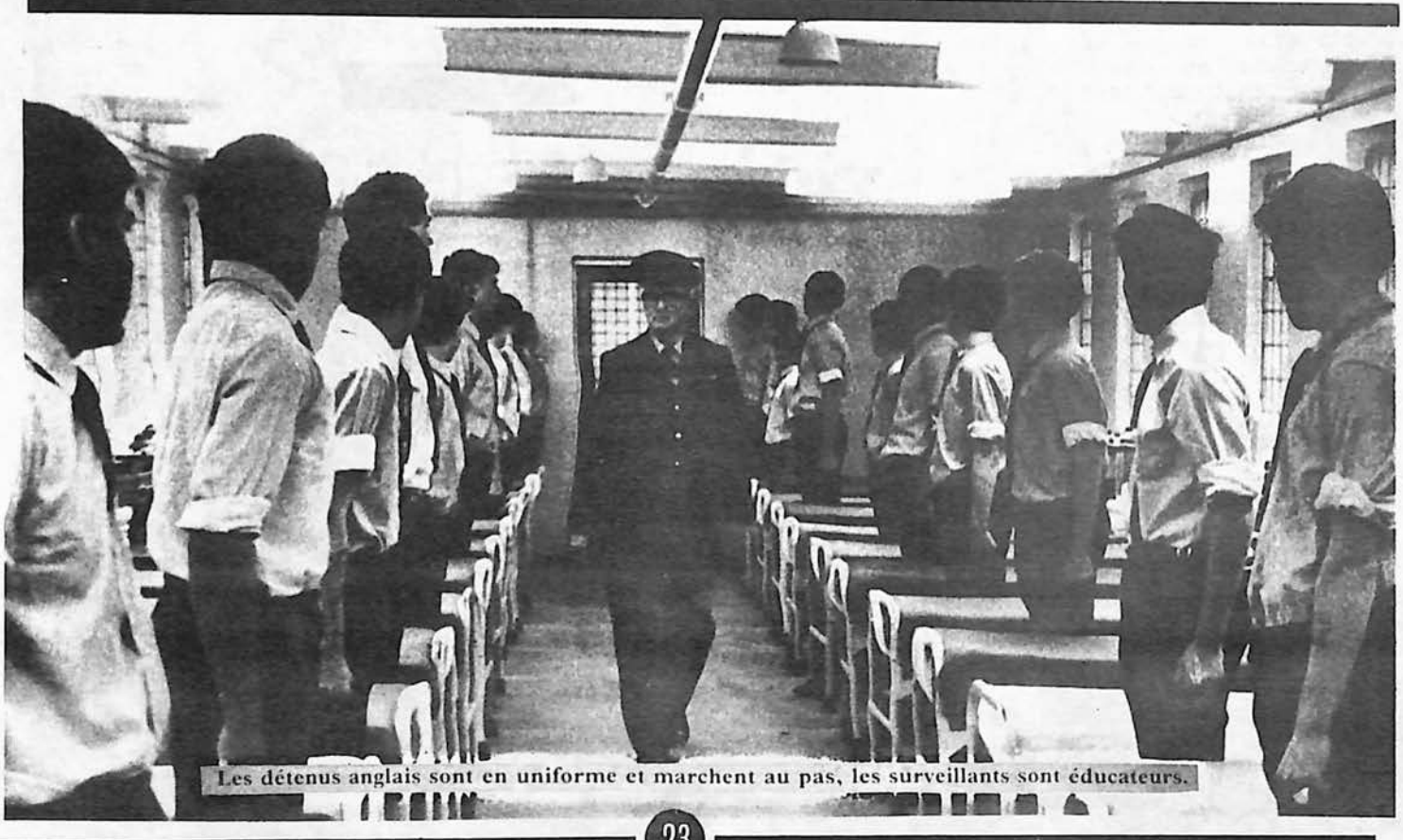

Les détenus anglais sont en uniforme et marchent au pas, les surveillants sont éducateurs.

Kulture

Mettre en place des actions d'insertion sociale et culturelle, voilà une politique affichée à grand renfort de publicité par le ministère et l'A.P. et ce pour "limiter les effets ségrégatifs de la prison".

Culture en cravate

Un colloque international s'est tenu à Reims début Juin, le public était quasiment absent. Il faut dire qu'il fallait être invité pour les tables rondes ! Lors des discussions où il fut plus question de kulture que d'enfermement, il n'y avait que des cravatés cultureux! Cette kulture cache sexe de la dépolitisation générale et de l'atomisation des individus, une kulture bien séparée de la dimension politique, oubliée également la dimension économique, oubliés les détenus eux-mêmes.. et ce pour parler uniquement littérature, cinéma etc ..

Quant au représentant du ministère de la justice, Mme Ezratty, terminait systématiquement toutes ses interventions sur la "sécurité des établissements"

Décibels contre les murs

Si des assocs naissent tout azimuth en taule, il reste néanmoins toujours très dur de communiquer...

La fête de la musique aura permis aux jeunes de Fleury d'entendre et de voir Téléphone ... encadrés par les matons au cas où ... l'excitation aidant!!

A Toulouse, des groupes musicaux offrent des prestations dans la rue .. juste en face de la Maison d'arrêt de St Michel .. de quoi faire encadrer les 300 participants par la flicaille!

vidéo-clic

USONS A NOTRE PROFIT DES LIBERTES OCTROYEES

Frank Henry en fait les frais .. et pourtant il fut habile. Profitant de ce que "Culture et Prison" anime un atelier vidéo à Melun, lui et un de ses co-détenus réalisent enfin leur projet "culturel". F Henry est au mitard, il apprend ainsi à tous que la culture n'est permise que si elle est autorisée et contrôlée par l'AP.

"Un jour, on est allé squatter le matériel. Les matons ont bien vu qu'on en transportait dans notre cellule, mais ils ont cru que c'était comme d'habitude, du matériel d'enregistrement. Très vite on a fait le film. Moi, je chantais en playback, Marc tenait la caméra, et devant la porte de notre cellule, un copain faisait le guet... Vite on a remballé et on est allé remettre la vidéo à sa place"

EN PROJET A LYON, UN ATELIER RADIOPHONIQUE EN MILIEU CARCERAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
PRISONS DE LYON
13, quai Perrache
69272 LYON Cedex 1
Tél. : (78) 37.78.31
ATTENTION
NOUVELLE ADRESSE POSTALE :
69272 LYON CEDEX 02
N° JP.J AG 253 /SEC

LYON LE 1er MARS 1985

LE DIRECTEUR

Monsieur le PRESIDENT
ASSOCIATION RADIO BELLEVUE
B P 49
LYON GUILLOTIERE - CEDEX 7 -

OBJET : Création d'un " Atelier d'Expression Radiophonique en milieu carcéral "

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le projet de création d'un " Atelier d'Expression Radiophonique"en milieu carcéral, projet dont nous nous sommes entretenus afin d'en préciser certains éléments.

Sur le principe de la création d'une telle activité, favorisant l'expression et la créativité de la population pénale, je ne peux que vous confirmer mon désir de voir ce projet se réaliser. Le développement des relations avec l'extérieur au sein des Etablissements Pénitentiaires et la participation active de détenus à des actions culturelles positives sont des souhaits de mon Administration .

Les modalités de fonctionnement (groupe de détenus, locaux) resteront à déterminer conjointement et en liaison avec l'Association des Prisons de LYON, lorsque les obstacles financiers auront été levés. Comme nous en avons convenu, vous effectuerez les démarches auprès des divers organismes afin d'obtenir les subventions nécessaires au fonctionnement de l'atelier .

La production de l'atelier sera soumise à un contrôle de l'Administration avant toute sortie à l'extérieur de l'Etablissement d'un document .

Une telle activité ne pourra être créée, que lorsque le dossier sera complet et après avoir obtenu l'accord préalable de la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Souhaitant une rapide réalisation de cet intéressant projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

LE DIRECTEUR,

DAGUERRE

Kulture Bidon

MA ST MICHEL: ACTIVITES SOCIO CULTURELLES

Des détenus dans leur plate-forme revendicative de fin Mai :
"Le statut des associations culturelles et sportives à l'intérieur des prisons prévoit la participation active des détenus par l'intermédiaire de représentants élus par eux. Des représentants doivent assister aux séances d'administration de leur association. Ils doivent pouvoir donner leur avis sur la direction , le contenu, la gestion et les activités de cette association culturelle.

Où sont nos représentants?? Que fait-on de notre avis en ce qui concerne notre culture?
La création d'un club d'échecs par exemple ne nécessite aucun investissement, sinon celui de la bonne volonté de la Direction de cette prison.. et ce n'est qu'un exemple"..

"Nous aimerions aussi que le dialogue s'instaure avec la direction sur nos problèmes respectifs par le biais de la culture et non plus par le biais du prétoire.

En fait tout reste à faire sur le plan de ce projet socio-culturel à condition que la direction tienne une autre politique que celle de la répression et du facsisme nostalgique".

Echange bureau des pleurs contre...

La réalité des crimes racistes et sécuritaires n'est plus à démontrer, on les compte maintenant par dizaines. L'émergence du Front National, si elle permet à quelques nazillons de faire des cartons, n'en est pas à l'origine. C'est bien avant les scores fameux du F.N. que les crimes racistes et sécuritaires ont commencé à déferler. La quasi impunité de leurs auteurs, les "bavures policières", la banalisation de ces meurtres de jeunes, immigrés souvent, mais français aussi : Une certaine logique est aujourd'hui en marche, exploitée politiquement tant par l'extrême-droite que par les partis plus traditionnels, y compris le P.S.

Les socialistes au pouvoir nous fendent le coeur : Ils lèvent les bras au ciel , invoquent l'"opinion publique", la chaleur des étés dans les cités, les infiltrations fascistes dans la police, le conservatisme des magistrats... N'y aurait-il rien à faire ? Belle hypocrisie quand l'Etat refoule par ailleurs massivement aux frontières les immigrés qui fuient la misère encore plus grande de leur pays pour tenter leur chance ici, ou "aide au retour" les OS de l'automobile, ou enfin expulse les délinquants d'origine étrangère pour fait de récidive.

Une longue histoire

Les "beurs", la police, la justice, c'est une longue histoire... mais ces dernières années, les jeunes et leurs familles ont décidé de réagir de façon autonome pour qu'au moins les assassinats racistes et sécuritaires cessent d'être des "faits divers", pour que la justice soit mise sous surveillance, que les flics baveurs ne soient plus simplement mutés avec avancement pour avoir flingué à bout portant tel ou tel jeune suspecté d'avoir volé une voiture ou... grillé un feu rouge ! Cette nécessité est d'autant plus apparue évidente, qu'après l'"été chaud" de 81 dans la banlieue lyonnaise, policiers et magistrats de cette ville s'en étaient donnés à coeur joie contre les jeunes des Minguettes, de Vénissieux, etc... Provocations policières, condamnations sans précédent pour des pécadilles, terreur contre les "meneurs", etc... Le mouvement des jeunes issus de l'immigration choisira de riposter de manière légale (grève de la faim aux Minguettes, Marche pour l'Egalité de 83), non sans quelques ambiguités face au P.S. Convergence 84 marque un tournant par rapport à cette dernière approche : L'affirmation d'une plus grande autonomie face aux forces institutionnelles. Celles-ci répliquent aujourd'hui par SOS Racisme comme tentative de récupération qui occulte précisément cet aspect essentiel de la question : Celui du rapport entre jeunes et la triade : police, justice, prison.

Comme l'écrit Farida Belghoul (une des initiatrices de Convergence 84) : *"Respecter la réalité, c'est reconnaître, par exemple que la police est l'une des préoccupations essentielles de cette catégorie de jeunes dont l'existence ne semble pas préoccuper SOS Racisme. Qu'ils soient français mais surtout il est vrai d'origine immigrée, tous les jours, avec une régularité qui relève d'un complot social, la police les fouille, les interpelle, les passe à tabac,,, quand elle ne les tue pas,,,"*.

Quant à la justice, l'agence IM'média explique quelle a été la démarche des jeunes issus de l'immigration, notamment à Lyon. Concrètement :

" A chaque fois, les jeunes mobilisent leur quartier, spontanément. Mais, fait nouveau, la similitude des situations a incité les jeunes à s'intéresser aux différentes affaires et à circuler d'un coin à l'autre, rompant ainsi avec une tradition de stricte défense de quartier. Les militants sont éconduits sans ménagement. Cette nouvelle dimension a permis de donner à ces mobilisations un écho public d'une toute autre ampleur. Dans leur colimateur commun : les médias. D'un côté, le délire sécuritaire qui bat alors son plein est tenu pour responsable de la diffusion et de la banalisation du meurtre

Mobilisations contre la «Justice»

.. De l'autre, les médias sont bien obligés de traiter ces évènements. Conscients de cette situation, les jeunes mettent partout le paquet pour faire passer leur appréciation propre des faits, mouvement qui s'accompagne d'une production culturelle (théâtre, super 8, journaux, musique)...". Ce bulletin continue en montrant que la situation vécue par les jeunes les a amenés "à réfléchir sur les possibilités d'intervention dans le débat judiciaire lui-même. A commencer par la mise au point des relations avec les avocats et la recherche d'une stratégie de défense commune. Une ébauche de collectif avocats-jeunes sera tentée à Paris, puis à Lyon. Objectif : attirer l'attention nationale sur l'inégalité criante de la justice, libérant des meurtriers et condamnant lourdement des jeunes dits délinquants sur la base de leur représentation sociale. En effet, les tribunaux libèrent les meurtriers sous prétexte que leur réinsertion sociale est acquise. Bonne adaptation sociale, consciencieux au travail, bref hommes "exemplaires", ils se trouvent aux antipodes de ces jeunes, chômeurs, immigrés, habitant des quartiers mal famés. Des jeunes sans aucune **garantie de représentation**, et pour qui la délinquance constitue un moyen de survie... Se taire sur la légitimité sociale de certains actes de délinquance et leur répression, laisserait champ libre à cette délinquance crapuleuse qui s'en prend aux petites gens (vols et agressions contre les petites vieilles, vols de bagnoles ou cambriolages de maisons ouvrières...)". Cette délinquance-là suscite une haine fratricide entre habitants des quartiers populaires, haine conduisant tout droit au justicialisme, à cette volonté revancharde de faire justice soi-même. Ce n'est pas le cas de ces gens qui ne paient pas leur loyer, qui squattent, empruntent les transports publics sans payer, entrent dans les cinémas par la porte de sortie, ou même volent dans les entrepôts ou les super-marchés", (supplément au n°1 d'agence IM'média, automne 84, adresse : 164 rue de St Maur 75011 Paris).

C'est précisément cette approche de la délinquance qui n'est d'ailleurs pas le fait exclusif des jeunes d'origine immigrée mais concerne tous ceux qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants de par leur **non-statut social**, qui permet de rompre avec la sauce anti-raciste et humanitaire traditionnelle, même dans ses versions "gauchistes". Nous savons tous que les "anti-racistes" choisissent qui ils "défendent" (cf. les campagnes de SOS Racisme, exclusivement sur les crimes racistes revendiqués comme tels) et surtout qu'ils présentent toujours les immigrés en général comme des victimes à "soutenir", incapables d'être à l'initiative par eux-mêmes. Heureusement le mouvement a réglé cette question, comme l'exprime parfaitement un texte-bilan rédigé récemment :

" Convergence 84, à travers le thème de l'égalité, a cassé la logique du soutien des français aux immigrés. Le soutien aux immigrés, c'est le consensus autour du "problème des immigrés" dont les solutions sont l'assimilation ou le rejet, selon que l'on est "pour" ou "contre". Ce sont les batailles sur des plates-formes de revendications "spécifiques" qui renforcent la marginalisation. Ce qui ne veut pas dire que certaines luttes "immigrées", circonstancielles ou locales, ne soient pas légitimes.

Exit l'«anti-racisme»

Le thème de l'égalité montre le racisme comme le révélateur exacerbé des problèmes d'ensemble de la société. Le problème du logement, le rapport des jeunes avec la police et la justice, les problèmes d'emploi et de restructurations industrielles, l'échec de l'école pour les enfants défavorisés, ne sont pas des "problèmes d'immigrés". Ils concernent la vie collective des quartiers où doivent se développer des pratiques de résistance commune où soient impliqués français et immigrés comme partie prenante de la même aspiration à la transformation des rapports sociaux...

L'égalité des droits a été portée par la lutte des immigrés dans les années 70, et ce jusqu'en 1979 avec la fin du mouvement des foyers Sonacotra. Il s'agissait alors, pour une fraction de l'immigration, de revendiquer une amélioration de son statut et d'exiger de l'Etat "les mêmes droits que les français".

Aujourd'hui où l'Etat joue la carte de l'approfondissement des inégalités sociales, le thème de l'égalité correspond à la manière dont les différentes couches sociales, françaises comme immigrées, posent les questions de leur avenir, non plus simplement en termes de droits mais aussi en termes de rapports sociaux à établir, où la liberté, le respect, la dignité, bref la reconnaissance, sont des éléments prioritaires..." (texte collectif, "contribution au débat pour l'après-convergence", février 85, adresses de contact : Olga Najgeborn 44 Bvd de Picpus 75012 Paris et Josée Chapelle 36 rue St Denis 75001 Paris).

Et oui, pour déjouer la logique des crimes racistes et sécuritaires, ces rapports à établir sont essentiels. Ils doivent nécessairement exister en dehors des cadres institutionnels ou para-institutionnels qui régissent le contrôle social, le flicage qui s'exerce sur les quartiers (comités de prévention, de probation, éducs, curés et flics en tous genres...). Ils peuvent constituer une alternative à la misère économique,

sociale et culturelle qui constitue le quotidien des cités, en posant à la fois les problèmes structurels : urbanisation, question du logement, quels moyens de vivre, quelles activités - rémunérées ou non -, etc... et les problèmes plus immédiats de vie commune : isoler les racistes, ne pas laisser le terrain libre aux provocations policières, réagir aux agressions, à la justice deux poids deux mesures, etc...

Dans la conjoncture actuelle, c'est aller à contre-courant mais aussi remettre les pendules à l'heure par rapport à tous ceux qui s'illusionnèrent sur la volonté du P.S. de régler ces questions, sur la possibilité d'utiliser les institutions dans ce sens.

Il convient d'ailleurs d'être particulièrement attentif à la manière dont va se comporter le pouvoir face au mouvement "beur" dans le contexte pré-électoral qui s'annonce, précisément sur le terrain de la justice. Les campagnes menées jusqu'à aujourd'hui par les familles des victimes d'assassinats racistes et sécuritaires ont été indéniablement positives car elles ont permis de dénoncer concrètement à la fois la mansuétude des magistrats à l'égard des auteurs de ces crimes, l'hypocrisie du P.S. et l'acharnement contre les jeunes délinquants des banlieues dites "chaudes". Cependant, une dérive qui consisterait à porter l'essentiel du combat sur la revendication de "sanctions exemplaires" (*) à l'égard des assassins, outre qu'elle accorde à la justice la faculté de décider elle-même de la gravité des faits, de jouer "balance égale" pour un moment entre jeunes et beaufs, en tapant de toutes manières au maximum, risque fort de permettre au pouvoir un effet médiatique important dans les mois qui viennent : faire à quelques beaufs des "procès exemplaires" pour calmer le jeu et du même coup occulter les raisons sociales qui suscitent les crimes racistes et sécuritaires... Vigilance, donc...

(*) apparemment débattue au sein de l'"association nationale des familles des victimes des crimes racistes et sécuritaires" - 5 bis Chemin des Escharmeaux 69120 Vaulx-en-Velin.

Et à Lille...

Et à Lille, qu'est ce qui se passe ?

Ali Adoul est arrêté, inculpé de détention de faux papiers et emprisonné à la suite d'une perquisation dans l'immeuble où il habitait. Une perquisition qui ne le concernait pas, mais dont il fit les frais, servant de bouc émissaire aux services de police lillois et parisiens (S.A.T.) revenus bredouilles.

Beaucoup d'hésitations, et un début difficile de mobilisation pendant la garde à vue et avant le débat contradictoire (soit presque une semaine !), alors qu'il était encore possible d'enrayer son incarcération.

Une campagne publique s'enclencha alors, essentiellement axée dans un premier temps sur sa régularisation, puis sur sa libération, devant les refus systématiques à ses demandes de mise en liberté provisoire. Cette campagne occulta certains éléments juridiques - arrestation arbitraire à la limite de la légalité -, son passé, son identité, les motifs mêmes de ses inculpations, sous les yeux rigolards de la juge, et ceci afin de favoriser "une vaste campagne antiraciste".

Face à l'acharnement du magistrat instructeur et devant le mutisme de la Préfecture, Ali entama une grève de la faim puis de la soif. 45 jours au total et avec une promesse d'embauche, il obtint sa libération provisoire sous contrôle judiciaire. Première "victoire", fragile, car les inculpations tiennent toujours la route, et aujourd'hui il s'agit de voir comment les forces qui se sont mobilisées autour de la régularisation, parviendront à assumer un procès en correctionnelle et par là même un risque de reconduite aux frontières.

Abdelaziz, quant à lui, a été expulsé vers le Maroc à l'expiration d'une peine de prison. Récidiviste pénal, jeune immigré, condamné à plus d'un an, la double peine est là appliquée systématiquement.

Dès sa sortie de taule, les flics le transférèrent au Commissariat Central de Lille où il sera maintenu 5 jours en rétention, jusqu'à sa reconduite aux frontières, via Douai, Paris, Marseille...

Une réelle mobilisation s'organisa cependant pour Abdel : regroupement de la famille et de ses ami(e)s français(e)s et immigré(e)s devant le commissariat, sitting devant la Préfecture, interventions auprès du Préfet, pétitions, occupation du siège de la Fédération Nord du siège du Parti Socialiste et expulsion violente par les bleus, soutien d'organisations humanitaires, antiracistes, et d'individus, manifestation dans les rues de Lille... Une mobilisation qui semblerait d'ailleurs continuer, pour le retour d'Abdel, contre les expulsions, contre le principe de la double peine, pour le droit au regroupement familial, etc... Un gala de solidarité est prévu fin juillet.

... *Autonomie*

PRENONS LA PAROLE

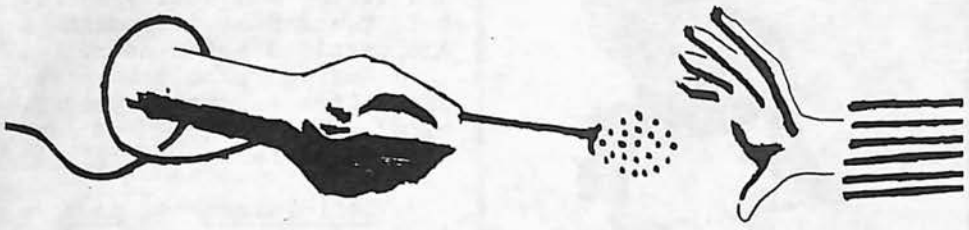

TRANSMURAILLE EXPRESS
Radio Canal Sud - 96.1mhz
40, rue A Dumeril
31400 TOULOUSE
TEL (61)52.58.49
DIMANCHE de 21 à 24h

Emission du CRI
Poitiers Forum - 90 mhz
198, fg du pont neuf
86000 POITIERS
TEL 45.11.62
VENDREDI de 18 à 19h

PASSE MURAILLE
Radio Pais - 91.5 mhz
Boite Postale 75
83500 LA SEYNE SUR MER
TEL (94) 06.00.51
DIMANCHE de 22 à 23h30

ECHAPPEMENT LIBRE
Radio Trouble Fête - 95 mhz
Boite postale 1135
87052 LIMOGES
TEL (55) 77.94.71
JEUDI de 18 à 19h

MERD'A VAUBAN
Radio Zinzine - 100.7 mhz
Boite Postale 42
04300 FORCALQUIER
TEL (92) 76.10.56
JEUDI 9 à 11 h

CAVALE
Radio Mouvance - 106 mhz
29 av de Trudaine
75009 PARIS
TEL (1)255.75.79
Samedi de 20 à 22 h

PARLOIR LIBRE
Fréquence Montmartre - 98.8 mhz
18 rue La Vieuville
75018 PARIS
TEL (1) 223.39.39
Dimanche de 21 à 24h

PASSE MURAILLE
DANGER FM - 99.2 mhz
Boite Postale 2373
49100 ANGERS CEDEX
TEL (41) 88.66.15
Lund de 18h30 à 20h

PASSE MURAILLE
Radio Sphère ADRIGE
88.2mhz

A ECOUTER

Boite Postale 195
67405 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
cedex TEL (88) 67.11.00
Vendredi de 14h30 à 16h30

PRISONS
Radio Libertaire - 89.9 mhz
145, rue Amelot
75011 PARIS
TEL (1) 262.90.51
Mardi de 20 à 22 h30

RADIO GALERE
21, rue de la Coutellerie
13001 MARSEILLE
TEL (91) 90.97.00
Samedi de 20 à 22 h30

SAUTE MATON
Radio Gilda - 103.5 mhz
15, rue d'Enghien
75010 PARIS
TEL (1) 557.44.00
Dimanche de 20 à 22 h

SOLEIL A L'OMBRE
FM 101 - 101 mhz
Boite Postale 220
29273 BREST

Radio BEUR
Parloir 107 - 98,5 Mhz
Boite Postale 77
93400 ST OUEN CEDEX
Mercredi de 21 à 22 H 30

Radio DIO
"la Clé des Ondes"
Boite Postale 51
42002 St ETIENNE Cedex 01
Lundi de 18 à 21 h

Radio BELLE VUE
Désolé - Isolé
Boite Postale 47
LYON GUILLOTIERE Cedex 7
Tel (7) 861.31.97
Lundi de 20h30 à 22h

AVIS

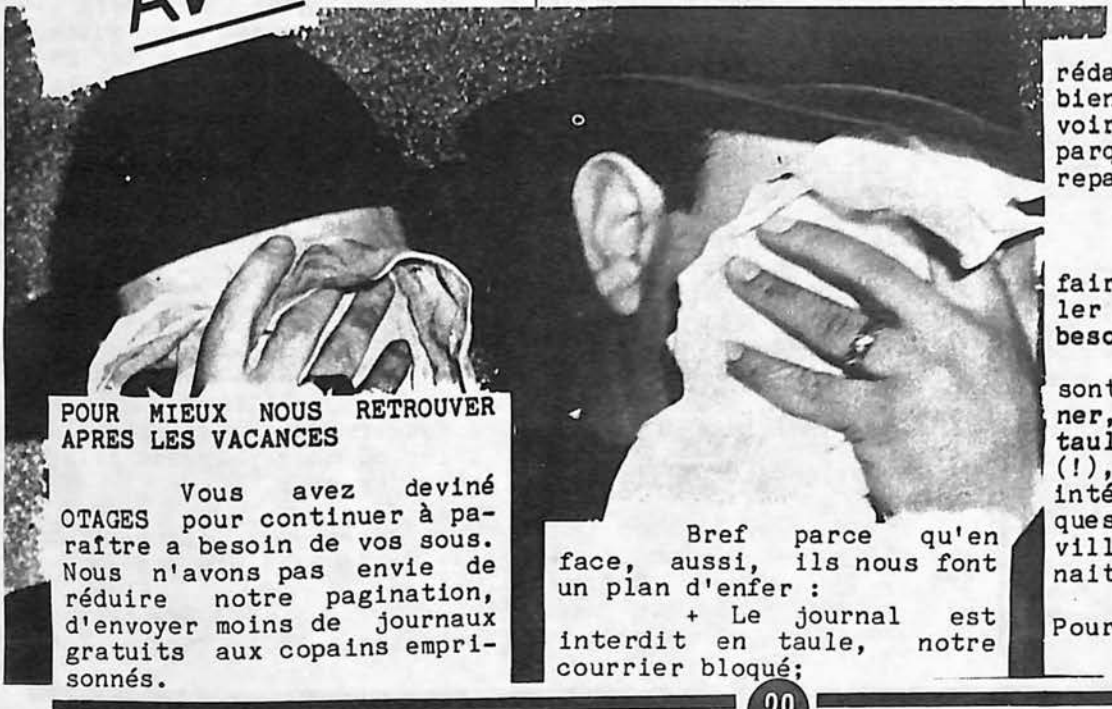

POUR MIEUX NOUS RETROUVER APRES LES VACANCES

Vous avez deviné OTAGES pour continuer à paraître a besoin de vos sous. Nous n'avons pas envie de réduire notre pagination, d'envoyer moins de journaux gratuits aux copains emprisonnés.

Bref parce qu'en face, aussi, ils nous font un plan d'enfer :

+ Le journal est interdit en taule, notre courrier bloqué;

+ Yves et Thierry, rédacteurs du journal ont bien été relaxés le 2 Mai - voir OTAGES n°5 - mais le parquet a fait appel, ils repasseront donc à Douai.

Aussi pour nous faire, toujours plus, circuler l'info... nous avons besoin de votre soutien.

Plusieurs formules sont possibles, vous abonner, abonner un(e) amie en taule, nous envoyer des dons (!), dénicher une librairie intéressante, prendre quelques exemplaires sur votre ville pour nous faire connaitre etc ..

Pour l'équipe d'OTAGES - Merci à tous.

DU FRIC!

Travailleur, chômeur indemnisé, intérimaire, fin de droits, tuc... la liste est longue. Chacun reste cloisonné et isolé dans un statut spécifique. A tours de pages, la presse tergiverse sur la flexibilité de l'emploi, les 35 h, les nouvelles mesures pour les fins de droits, l'élargissement des TUC, telles ou telles allocations de chômage ou de retraites. Dans le même temps, on parle de nouveaux pauvres lorsque l'hiver est rude, et du développement des maisons de chômeurs. Tout cela sent la charité, le misérabilisme.

Une Maison des Précaires est en projet à Paris. Son but : s'organiser et lutter avec et entre précaires, indépendamment des étiquettes et des statuts, en tenant compte de l'identité et des diversités de chacun. Un moyen autonome pour imposer ses propres revendications, indépendamment de la bataille pour l'emploi orchestrée par les syndicats et perdue depuis longtemps. Nous reproduisons ici quelques extraits du texte de présentation et de réflexion de l'Association des Précaires.

POUR UNE MAISON DES PRECAIRES A PARIS

Au 19° siècle se montaient les bourses du travail; naissance du syndicalisme, regroupement par métiers, éducation, solidarité, luttes étaient à l'ordre du jour pour ceux qui découvraient leur importance fondamentale et le pouvoir qui pouvait en découler.

Aujourd'hui, le rapport au travail salarié est complètement bouleversé, pour nous, des millions et des millions de gens, la vie, les liens sociaux, les copains ne peuvent plus passer par un lieu de travail, un métier, et des syndicats axés sur ces réalités. Après Fleury-Mérogis (la plus grande avec 5500 personnes) et autres prisons, de nouvelles maisons de chômeurs apparaissent enfin.

Désocialisation, isolement des chômeurs, oui. Mais la réalité saute aux yeux, ce qui isole ce n'est pas de ne pas pouvoir travailler, enfermé quelque part avec d'autres, c'est de ne pas avoir les moyens de sortir. Sortir de sa famille, se déplacer, sortir de recherche d'emploi, des formalités, de l'idée qu'on se fait du chômage. Pour ça, il y a encore beaucoup à faire, mettre en commun la misère, c'est engager chacun à rester dans son coin, à essayer de consommer les loisirs disponibles, à zoner.

Alors, quoi mettre en commun ? Nos premiers besoins, ce sont les luttes à mener pour notre compte, pour arracher le revenu garanti : comités de quartier, agitation, discussions, actions, etc... Puis viennent toutes les autres activités créatrices que nous pouvons imaginer et qui ne s'imaginent guère ailleurs. Les exemples de projets ne manquent pas. Ce qui nous importe c'est de pouvoir faire autrement que de suppléer à des institutions déficientes : bureaux de placement, bouffe, etc...

Passer au chômage, c'est être précaire

La précarité n'est pas un accident temporaire, les discussions sur la flexibilité, réussies ou non, n'y changent pas grand chose. Notre façon de passer au chômage et de bouger dans la précarité est là pour durer. Tout notre problème est d'imposer nos conditions à ce jeu.

Pour cela, il nous faut imposer notre vision de ce que nous sommes. Montrer qu'à chaque fois que nous bossons payés, nous sommes productifs, puisqu'il le faut. Qu'en fait pour beaucoup d'entre nous, nous vomissons le travail à temps plein, tel qu'il existe, tous ces emplois inutiles tellement mieux payés que l'utilité collective au rabais que l'Etat reconnait à une partie d'entre nous.

Notre problème n'est pas d'être exclus du travail mais du chômage, et des moyens de vivre.

Définitivement pour : un revenu garanti pour tous.

Tout le système de l'indemnisation est totalement injuste, inégalitaire. Entre ceux qui cotisent et ne sont jamais ayant-droits quand ils chôment, les durées, les délais de carence, les TUC payés moins que la première indemnité disponible ! Le "choix" est vaste. Face à cela, nous n'avons qu'une chose à réclamer. Avec une seule qualification pour tous : chômeurs, le même revenu pour tous ! Par la même occasion on simplifie les dossiers, on économise du temps et de la paperasse.

Ras le bol des divisions. Seuls des objectifs unitaires peuvent nous permettre d'avancer, de gagner. Cela suppose l'égalité.

Nous ne voulons plus de mesures électoralistes où se mèlent contrôle, divisions, aumônes, et mépris. Pourquoi pas des TUC à 120 ans et des pré-retraités à 18 ans alternés avec des stages (professionnels) de pliage des cocottes en papier. Un jour une mesure pour les jeunes, un autre une pour les vieux, entre 25 et 50 ans il faut travailler "normalement", même s'il n'y a pas d'emplois classiques disponibles (sauf flic, maton, vigile, schtroumf). Pour cette tranche il n'y a pas de mesures "spéciales". Rien non plus pour les femmes sauf si elles font des enfants. Rien pour les cent mille personnes qui passent en prison chaque année; sauf quelques milliards pour construire de nouvelles cellules où nous pourrons aller plus nombreux.

Adresse : Association des chômeurs et des précaires
53 avenue des Gobelins - 75013 Paris

A LIRE

TOUR DES REVUES

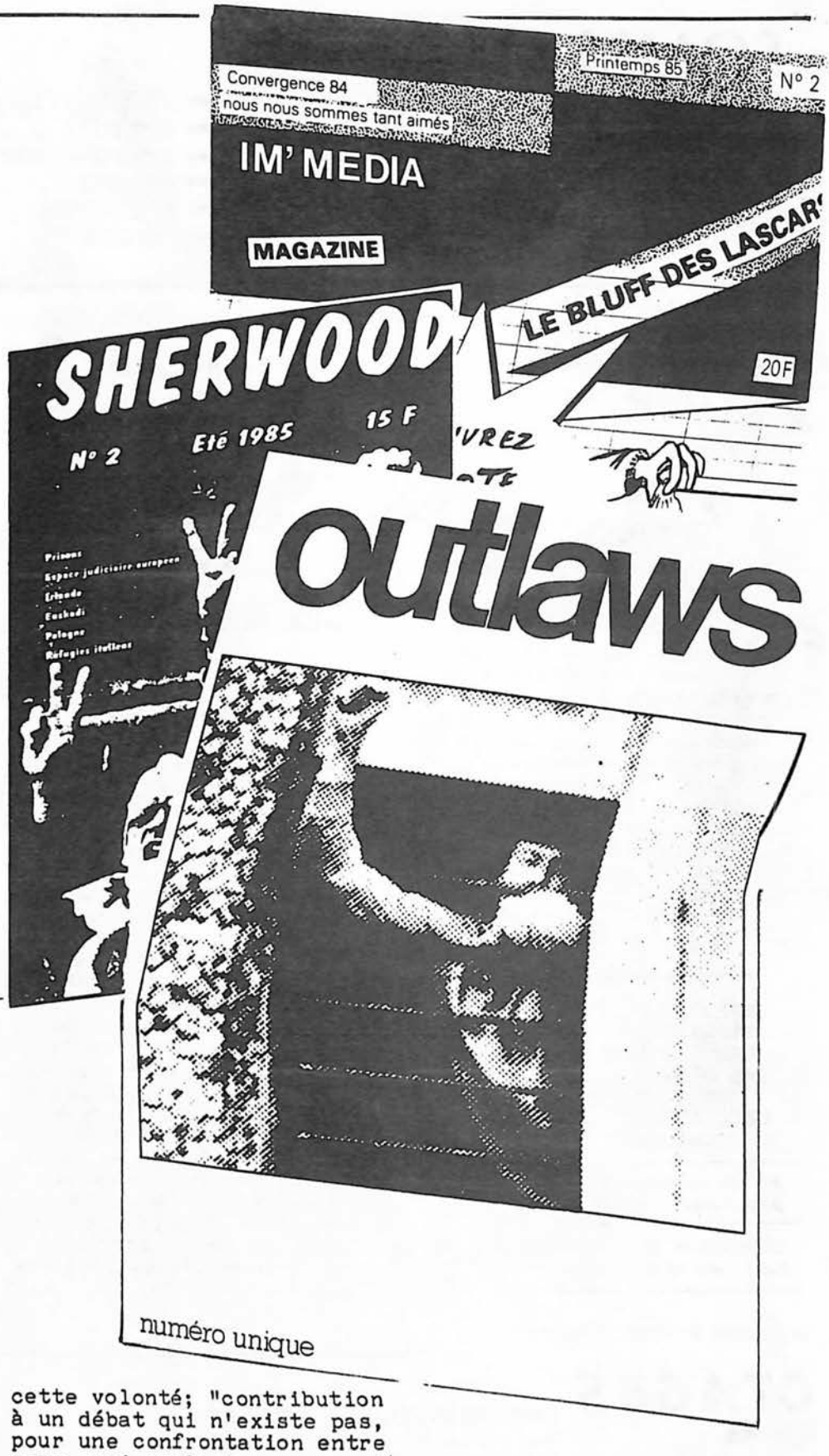

Sherwood

Cette revue de contre-information publie son numéro 2.

Au sommaire : Prisons, Espace judiciaire européen, Irlande, Euskadi, Pologne, Refugiés Italiens..

Elle s'est donné comme but : "de parler des mouvements sociaux, des luttes et de la répression sans chercher à plaquer dessus un discours global, totalisant et achevé, trop souvent réducteur et mystificateur. C'est aussi tenter de ne pas retomber dans un schématisme militant, né la plupart du temps de l'incompréhension des mécanismes de la répression et du contenu des antagonismes."

Pour tout contact:
c/o Ruptures BP 1
94501 Champigny sur Marne
Cedex

Outlaws

Dépêchez vous, c'est un numéro unique.

Parce qu'une décision de justice concernant des camarades peut faire mal, parce qu'elle "jette à la gueule notre impuissance face au pouvoir", elle engendre aussi quelquefois une volonté pour "agir globalement contre le processus de criminalisation, d'élimination de tout antagonisme prolétaire, de tout mouvement de lutte".

OUTLAWS est l'expression et la concrétisation de cette volonté; "contribution à un débat qui n'existe pas, pour une confrontation entre ceux qui veulent encore et toujours se battre".

"Nous faisons le pari d'une possible rencontre des militants révolutionnaires détenus et de l'ensemble des prolétaires détenus sur le terrain de la lutte contre l'enfermement, pour recommencer aujourd'hui à aller à contre-courant ..

Ce n'est qu'un COMBAT, continuons le DEBUT"

Pour tout contact
c/o Chaos Final
41, rue des 5 diamants
75013-PARIS

SOMMAIRE

- CERF p2
- EDITO p3
- MOUVEMENT p4
- REFORMES p14
- I'ITALIE p18
- INTERNATIONALES p22
- KULTURE p24
- IMMIGRATION p26
- RADIOS p29
- PRECAIRES p30
- REVUES p31

tage de la guerre d'Algérie

Dans notre combat nous avons englobé une série de moyens, en ne nous en laissant imposer aucun et en imposant aucun autre. Il n'y a pas d'exemplarité, dans notre cause, notre référence est nous-même, notre haine, notre violence est celle d'autres, mais aussi surtout la nôtre.

Nous ne sommes pas le Spaggiari d'un système, et on ne tend pas la joue gauche après avoir reçu politiquement une baffe sur la joue droite! Notre antifascisme n'est pas non plus basé sur un simple refus du double langage (le principe de la langue de bois cher aux partis politiques) mais plus sur la poursuite active d'un programme répressif (de la prison d'Arenc à Marseille au camp de transit pour immigrés et apatrides de Blagnac), d'un extrèmisme concret d'un nouvel ordre européen...

Je ne trouve pas dans le fait d'être en taule une logique expiatoire, une fatalité, je n'y fais pas non plus un apprentissage nécessaire. Il m'est obligé de subir l'horreur de la taule, de la voir être subie par d'autres pour l'imaginer. D'autres copains le savent déjà, pourrie est la société, pourri est le système carcéral.

Pourtant la solidarité de certains que j'y connais est effective, profonde, au delà d'un échange de mots, d'un discours, une affinité politique prudente y nait."

Un comité de soutien s'est constitué en vue de leur apporter une aide morale, matérielle et politique dans "le sens uniquement où elle peut contribuer à leur libération, c'est à dire compte tenu des données juridiques et des tactiques qui peuvent en découler, et sans jamais se substituer à l'expression des emprisonnés."

Quelques points autour desquels se constituera sa pratique :

- ne pas "globaliser" tout azimuth dans le genre "porter la violence dans le coeur de l'état".
- Rester sur le terrain politique qui découle de la nature des attentats qui leur sont reprochés : contre Le Pen, contre le racisme et la xénophobie.

En effet, outre le fait que telle est la réalité, l'accusation tentera de les "charger" au maximun en leur mettant sur le dos tout ce qui a pu se faire, ici ou ailleurs, depuis de nombreuses années. Pas d'amalgame!

- Mettre en relief la responsabilité qu'ont les sociaux-démocrates dans cette politique de rejet social et de xénophobie que ne fait que développer Le Pen." ...

"Chaque fois que la tactique a été le silence, les peines ont été plus lourdes que lorsqu'il y avait eu une mobilisation intelligente.

Les inculpés incarcérés comptent sur nous tous ..

Comité de soutien
aux 4 anti-fascistes
c/o CERF
Boite Postale 4131
31030 TOULOUSE Cedex

BULLETIN
TRIMESTRIEL
POUR L'EXPRESSION
DES DETENU(E)S

DEPOT LEGAL
2° trimestre 85

N° de commission
paritaire : 65978

Directrice de
Publication : D. LEMAIRE

Imprimerie spéciale - Otages

OTAGES

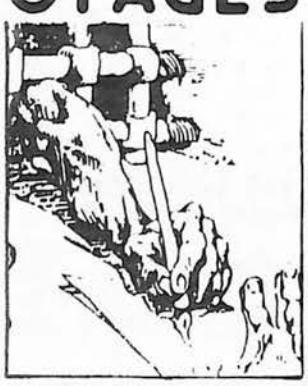

ABONNEZ-VOUS A OTAGES

Pour 4 numéros: 30 francs
Abonnement de soutien: 50 francs minimum
Abonnement de diffusion: pour 4 numéros 10 exemplaires: 250 francs
Chèques à l'ordre de D. Lemaire

ABONNEZ VOS AMIS, PARENTS, CAMARADES DETENUS,
COMMUNIQUEZ AU JOURNAL LES INFORMATIONS, TEXTES, NOUVELLES SUR LES PRISONS, LES CONDITIONS DE DETENTION, LES LUTTES...
CONTRIBUEZ A FAIRE D'OTAGES UN OUTIL DE LUTTE ENCORE PLUS EFFICACE

B.P. 37 - 59651 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX